

Le Président Bouteflika reçoit le ministre émirati des Affaires étrangères



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier, hier jeudi, à Alger le ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis (EAU), Cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyane. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. La visite de Cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyane en Algérie s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 12^e session de la Commission mixte algéro-émirat.

Page 6

NOUVEAU
DÉCOUPAGE
TERRITORIAL
«Prioritairement»
au Sud et dans les
Hauts-Plateaux

Page 3

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DES CÉRÉMONIES OFFICIELLES COMMÉMORATIVES DU 69^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Bouteflika : «Consacrer une Algérie forte orientée vers le Progrès et la modernité»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a promis de s'employer prochainement à réaliser l'engagement pris pour opérer un changement profond dans la Constitution et promouvoir la vie politique, économique et sociale de manière à consacrer une Algérie forte orientée vers le progrès et la modernité. «Je m'emploierai prochainement à réaliser l'engagement pris pour opérer un changement profond dans la Constitution et promouvoir la vie politique, économique et sociale de manière à consacrer une Algérie forte orientée vers le progrès et la modernité»

Pages 4-5



«Les événements du 8 Mai 45 ont uni les rangs du peuple algérien»

HABITAT

LA BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE
«Distribution de plus de
230 000 logements avant
le mois de Ramadhan»

Page 24

L'Algérie
compte accélérer
le processus
de son adhésion

PUBLICITÉ SUR LA 3G
L'ARPT somme
les opérateurs
téléphoniques
de se conformer au
cahier des charges

Page 8

SANTÉ

Diabète
pourquoi
prendre soin
de vos
gencives ?

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

La vignette
automobile
disponible
dans
les bureaux
de poste

Page 2

FOOTBALL

TOURNOI À L'OCCASION
DE LA JOURNÉE MONDIALE
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
La sûreté de daïra
de Bouzaréah
prend sa revanche
sur DK NEWS (5-4)

Page 23

TAMANRASSET

12 000
comprimés
de psychotropes
Saisie par la
sûreté de wilaya

Page 9

Météo



Régions Nord : 25 ° à Alger

Temps relativement chaud et ensoleillé après dissipation des brumes matinales vers le littoral Ouest et Centre. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h près des côtes et variables faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 31° à Tamanrasset

Temps nuageux avec foyers orageux isolés vers l'Extrême sud et la Saoura.

Ailleurs, temps généralement dégagé.

Les vents seront modérés : 20/30 km/h avec localement chasse-sable.

DU 12 AU 17 MAI

Algérie 2.0 au Cyberparc

Carrefour international des professionnels des TIC et du WEB, Algeria 2.0 gagne chaque année en notoriété. Après deux précédentes éditions réussies, la troisième édition, prévue du 12 au 17 mai au Cyberparc de Sidi Abdellah d'Alger, s'annonce riche en événements. Conférences débats animées par des experts nationaux et internationaux de renoms, formations, concours, espaces d'échanges et d'exposition sont programmés tout au long de la semaine. Pour plus de détails sur le programme, les intéressés ainsi que la famille de la presse nationale sont invités à consulter le site web de l'événement <http://algeria2.0.com/>.

Les co-organisateurs d'Algérie 2.0 que sont la Start up XMedia et l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (ANPT) espèrent faire de ce rendez-vous un haut lieu de la connectivité et de l'interaction en Algérie. cet événement est sponsorisé par DJEZZY, AIR ALGERIE et TECH TECHWOMEN.

DU 26 AU 29 MAI
À ALGER17^e Sommet
du mouvement
des pays
non alignés

Le 17^e Sommet des ministres du mouvement des Pays non alignés se tiendra à Alger du 26 au 29 mai prochain, a indiqué hier un communiqué du ministère.

HYPERTENSION ARTÉRIELLE
Journée mondiale le 10 mai
au centre commercial
d'El Hamma

L'association d'aide aux hypertendus de la wilaya d'Alger, en collaboration avec la Société algérienne de médecine vasculaire (SAMEV) célèbre la VI^e Journée mondiale de l'hypertension artérielle samedi 10 mai à 9h au centre commercial d'El Hamma - Sofitel.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
74 morts et 1.029
blessés en une semaine

74 personnes ont trouvé la mort et 1.029 autres ont été blessées dans 539 accidents de la circulation survenus durant la période allant du 29 avril au 5 mai à travers tout le territoire national, a indiqué mercredi un bilan de la Gendarmerie nationale.

Le nombre d'accidents a augmenté de 63 accidents, celui des décès de 10 et celui des blessés de 202, selon la même source. Les wilayas de Bouira et de Boumerdès arrivent en tête de liste avec 26 accidents chacune suivies de M'sila avec 25 accidents. Les principales causes de ces accidents sont l'excès de vitesse, les dépassages dangereux, les manœuvres dangereuses, le non respect de la distance de sécurité, le non respect de la signalisation et l'insouciance des piétons.

La vignette
automobile
disponible dans
les bureaux de poste

La vignette automobile est désormais disponible et mise en vente, du 4 mai jusqu'au 2 juin, dans tous les bureaux de poste du territoire national, a annoncé hier, Algérie Poste (AP), dans un communiqué. Le prix de cette vignette instaurée par la loi de finances 1998, variera selon la catégorie et le type de véhicule, selon la même source, qui a précisé à titre d'exemple, que le prix de la vignette pour les véhicules de tourisme de moins de 3 ans, de 1.500 et 8.000 DA en fonction de la puissance de la motorisation. Algérie Poste a indiqué en outre, qu'elle va assurer conjointement avec les recettes des impôts, la vente des vignettes dont le premier quota qui lui a été attribué, est estimé à 1,2 million de vignettes.

LES 19 ET 20 MAI
À EL AURASSI
3^e Forum
international
de la qualité FIQ

Le 3^e Forum international de la qualité FIQ aura lieu les 19 et 20 mai à l'hôtel El Aurassi, Alger. Il sera organisé par le bureau de consulting et conseil Buzz Communication en partenariat avec l'association polytechnique AD-ENP, l'institut de management stratégique et d'intelligence économique (IMSIE) et l'Ecole nationale polytechnique ENP.

	Max	Min
Alger	25°	16°
Oran	25°	14°
Annaba	22°	16°
Béjaïa	22°	14°
Tamanrasset	31°	19°

Horaires des prières

Vendredi 9 Rajab 1435

Fajr	04:07
Dohr	13:20
Asr	16:32
Maghreb	19:45
Isha	21:16



DU 9 AU 30 MAI

15^e Festival culturel
européen en Algérie

La délégation de l'Union européenne, en coopération avec les services culturels des Etats membres de l'Union européenne (UE) organise, du 9 au 30 mai, la 15^e édition du Festival culturel européen en Algérie. Placé sous le haut patronage de son excellence, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le festival se tiendra cette année avec la collaboration de l'Establishment Arts et Culture de la wilaya d'Alger, la radio algérienne et la chaîne Canal Algérie ainsi qu'avec le groupe Echo-rouk. Dès son lancement le festival culturel s'est fixé pour objectif de faire découvrir la diversité culturelle de l'Europe mais aussi d'être un espace de dialogue interculturel entre les artistes européens et algériens.

JUSQU'AU 10 MAI
À ALGERExposition
d'artisanat

En collaboration avec la commune d'Alger centre et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), l'Establishment Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 10 mai au Centre des activités culturelles Mustapha Kébab (5 rue Didouche Mourad), une exposition d'artisanat.

DU 15 AU 18 MAI À LA SAFEX
5^e Salon international du
tourisme et des voyages

Le Salon international du tourisme et des voyages (Sitev) organisera sa 15^e édition du 15 au 18 mai au palais des expositions aux Pins maritimes (Alger) avec la participation de plusieurs exposants algériens et étrangers.

Ce salon sera une occasion de consolider et de renforcer les liens de coopération artisans et investisseurs dans le domaine du tourisme.

DU 28 MAI AU 02 JUIN
47^e Foire
internationale d'Alger

La Société algérienne des foires et exportations (Safex) organisera du 28 mai au 02 juin 2014, au Palais des Expositions, Pins Maritimes, la 47^e édition de la Foire Internationale d'Alger.

L'invité d'honneur de cette édition sera les Etats-Unis d'Amérique (USA).



NOUVEAU DÉCOUPAGE TERRITORIAL «Prioritairement» au Sud et dans les Hauts-Plateaux

Un nouveau découpage territorial sera effectué «prioritairement» au Sud et dans les Hauts-Plateaux, conformément aux engagements du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans son programme électoral pour le quatrième mandat présidentiel.

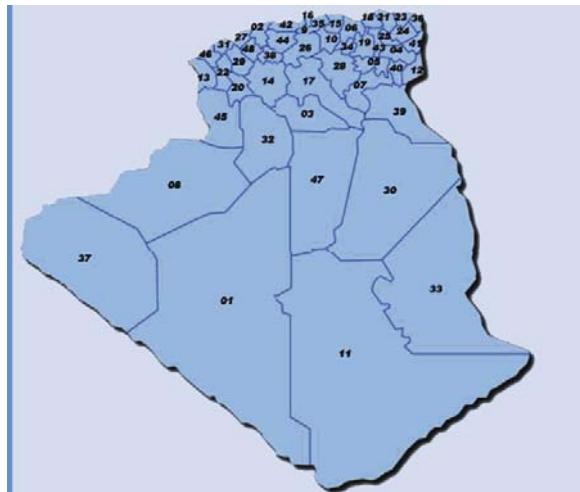
Le chef de l'Etat qui a présidé un Conseil des ministres mercredi, le premier après sa réélection à la présidence de la République pour un quatrième mandat consécutif, a instruit le gouvernement de procéder à ce nouveau découpage qui vise en priorité les régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

La priorité a été accordée à ces régions «où le facteur des distances rend urgent un rapprochement de l'administration territoriale de ses administrés», a souligné le chef de l'Etat lors de la réunion du Conseil des ministres.

Il s'agit d'un découpage inscrit au programme 2015-2019 sur la base des concertations nationales et locales entreprises depuis quelques années, rappelle-t-on dans la mesure où une réflexion a été engagée de manière concrète dans ces sens après les élections législatives de 2012.

Il s'agit aussi, à travers ce nouveau découpage administratif, de lutter contre la bureaucratie et de rapprocher l'administration du citoyen. M. Abdelmalek Sellal en sa qualité de directeur de campagne du président de la République, avait déclaré à partir de plusieurs wilayas du pays, lors de la campagne électorale pour la présidentielle 2014, que plusieurs daïras dans le Sud et les Hauts-Plateaux sont concernées par ce nouveau découpage.

Il avait souligné que le nouveau découpage administratif était devenu devenu une «nécessité» exigée par de



nombreux facteurs. En ce sens, il avait promis d'élèver entre autres El-Menea (wilaya de Ghardaïa), In Salah (Tamanrasset) et Touggourt (Ouargla) au rang de wilayas lors du nouveau découpage administratif, faisant observer que le Sud constitue la dimension stratégique de l'Algérie de par les potentialités énormes dont il dispose.

Il a fait la même promesse pour Frenda (Tiaret) et El Eulma (Sétif) de la région des Hauts-Plateaux, soulignant que le découpage administratif figure parmi les points les plus importants du programme électoral du candidat Bouteflika, qualifiant cet engagement d'«irréversible». Le découpage administratif a été déjà recommandé lors des assises nationales sur le développement

local, organisées en 2011 par le Conseil national économique et social (CNES). Au terme de plusieurs consultations au niveau régional, il a été recommandé d'aller vers un découpage administratif à même de booster le développement local notamment.

La plateforme de ces recommandations avait été soumise au président de la République et introduite dans le programme national des réformes, initiées par le chef de l'Etat.

Ces recommandations étaient le fruit de rencontres locales tenues entre le 5 septembre et le 1 novembre 2011, puis les assises régionales sur le développement local du 13 au 28 novembre 2011, suivies des assises nationales les 29 et 30 décembre de la même année.

INVESTISSEMENT

Un nouveau plan quinquennal pour développer une économie compétitive et diversifiée

Le nouveau plan quinquennal de développement 2015-2019, annoncé mercredi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera destiné à renforcer la résistance de l'économie algérienne aux effets de la crise financière mondiale et développer une économie compétitive et diversifiée. Si le nouveau plan va s'inscrire dans la continuité des programmes de développement et d'investissements précédents il marquera, cependant, une rupture avec les méthodes d'avant. Le chef de l'Etat a été catégorique dans ses orientations données mercredi au nouveau gouvernement en affirmant que l'élaboration de ce programme se fera en concertation avec tous les acteurs économiques aux niveaux national et local en tenant compte des expériences du passé afin d'améliorer sa mise en oeuvre et son efficacité.

Ce programme ne sera pas donc le seul fruit du travail du gouvernement mais le résultat des concertations nationales et locales qui intègrent toutes les initiatives et propositions émanant de tous les acteurs nationaux. L'élaboration du Programme 2015-2019 d'investissements et de développement, doit «intégrer, dans sa préparation, les concertations nationales et locales requises, tirer les leçons des expériences passées, et améliorer son impact sur le développement local et le développement humain, mais aussi sur le développement d'une économie productive et compétitive dans tous les secteurs», a-t-il recommandé. C'est un appel direct que le chef de l'Etat a formulé à l'adresse du gouvernement pour prendre en considération les expériences de la mise en oeuvre des plans précédents pour en tirer les conclusions qui permettent d'éviter d'éventuels couacs.

Le plan doit donner à ce titre un nouvel élan au développement local et au développement humain, mais aussi au développement d'une économie productive et compétitive dans tous les secteurs, selon les instructions du président Bouteflika. Malgré les insuffisances constatées dans la réalisation des projets d'infrastructures publiques comme les surcouts et

les retards accusés dans leur réception, les trois plans lancés depuis 2001 ont permis de réaliser une meilleure croissance économique et d'amorcer ainsi le développement économique et social du pays.

L'Algérie a mené son plan de développement (le programme de soutien à la relance économique) en 2001 avec ses propres moyens dans un contexte de baisse des prix du pétrole et de raréfaction de ressources financières, alors qu'elle venait de sortir d'une décennie noire qui a affecté ses capacités matérielles et humaines.

Ce n'est qu'en 2005 qu'elle a pu consolider le processus de développement amorcé en 2000 grâce à un volume d'investissement qui a frôlé les 200 milliards de dollars durant la période allant de 2005 à 2010.

Ce volume remarqué des investissements a permis de consolider l'infrastructure nécessaire au développement économique. Un progrès notable a été effectué dans la réalisation du réseau routier, la modernisation des ports ainsi que l'extension et la modernisation du réseau ferroviaire. Cette dynamique a été relayée par un troisième plan de 286 milliards de dollars pour la période 2010-2014, lui-même conforté par des programmes spéciaux pour les wilayas du sud et des hauts plateaux. Ce plan a consacré une enveloppe de 130 milliards de dollars pour le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau.

Le plan 2015-2019 annoncé par le président sera mené sous de bons auspices: des réserves de change de près de 200 milliards de dollars, des avoirs du FRR estimés à plus de 5.600 mds de DA et une dette extérieure quasi nulle. Le matelas en devises de l'Algérie et ses avoirs cumulés dans le fond de régulation de recettes lui donnent l'opportunité de financer l'émergence d'une économie compétitive et productive, dans un contexte de crise financière internationale persistante.

APS

DÉVELOPPEMENT Course contre la montre !

Boualem Branki

C'est parti pour la nouvelle équipe gouvernementale! Mercredi, le Chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika a présidé son premier Conseil des ministres après sa réélection, pour la 4^e fois, à la présidence de la République. Ce premier Conseil des ministres a été en fait un baptême de feu pour les nouveaux membres du gouvernement, et un moment opportun pour les uns et les autres de prendre la mesure de ce qui est attendu d'eux. Autant par les citoyens qui attendent des actions urgentes et concrètes sur le front du développement économique, de leurs attentes sociales, que sur celui de la conduite dans de bonnes conditions de gouvernance des affaires de l'Etat. Ce Conseil des ministres a été en quelque sorte un moment privilégié pour les nouveaux arrivants de prendre le temps du rythme de travail que le chef de l'Etat attend d'eux. Les grands sujets de l'heure ont été abordés donc lors de ce Conseil, et le chef de l'Etat a particulièrement donné à ses orientations le poids des urgences du moment.

C'est-à-dire la poursuite des restes à réaliser du programme quinquennal 2010-2014 et la préparation des prochaines échéances, la mise en place du programme électoral du président, en particulier les réformes politiques dont la révision de la Constitution. Pour autant, ce premier Conseil des ministres, présidé par le président Bouteflika, a été marqué par ses orientations allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la réponse à leurs attentes, la poursuite des différents programmes économiques dont les projets routiers, l'habitat, les secteurs de l'éducation et les infrastructures de santé pour répondre à une forte demande de soins des citoyens. Sur un autre plan, ce Conseil des ministres, tenu juste deux jours après la désignation du nouveau gouvernement, témoigne on ne peut mieux de la volonté du président Bouteflika d'accélérer la cadence du rythme du travail gouvernemental, et, autant, accélérer le temps des réalisations. Comme pour dire aux Algériens, et particulièrement aux responsables, que le pire ennemi du pays est le temps, et qu'il faut absolument lutter contre tous les gaspillages, y compris le temps. C'est en quelque sorte, de la part du chef de l'Etat, donner une image grande nature du «temps de travail» du gouvernement, qui doit être dissocié du temps des Algériens, car les membres du gouvernement sont autant de commis de l'Etat qui doivent servir le pays, son peuple et ses institutions. Là est le secret de la démarche du président Bouteflika, qui tient plus que jamais à ce que toute son équipe travaille à la même cadence. C'est l'horloge temporelle de l'Etat, qui veut qu'un ministre travaille plus et plus pour être à la hauteur des attentes placées en lui. Ce n'est que de cette manière que l'Algérie pourra relever les défis des dix prochaines années, avec des objectifs lourds comme l'habitat, l'énergie, le développement durable, l'accès à l'eau, l'éducation, la santé pour tous les Algériens.

69^È ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Le ministre des Moudjahidines préside les cérémonies officielles à Bouira



Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, a présidé jeudi à Bouira, les cérémonies officielles commémoratives du 69^È anniversaire des massacres du 8 mai 1945, en présence notamment du conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, et du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines, Saïd Abdou.

Lors de cette commémoration, qui s'est déroulée également en présence de nombreux moudjahidines et de citoyens, le ministre a procédé à un dépôt de gerbes de fleurs et à un recueillement au Carré des martyrs de la ville, avant de remettre 174 livres d'histoire à l'université Aïn Mohand Oulhadj, au cours d'une visite du musée du Moudjahid.

L'opportunité de la visite du musée, a été saisie par M. Boughazi pour lire un message, adressé à cette occasion par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le chef de l'Etat a notamment affirmé dans ce message que «le 8 mai 1945 a avivé, au sein des Algériens opprimés, l'ardeur de l'abnégation et du sacrifice par le sang et unifié leurs rangs pour que la parole devienne la leur».

Une parole qu'ils ont clamée haut et fort et la tragédie de Mai s'est transformée en les hauts faits de Novembre». «Malgré l'atrocité de ce massacre abject, relève le message, le 8 mai 1945 fut le jour témoin qui consacra l'effondrement de tous les enjeux, à l'exception d'un seul, celui de l'option, inévitable, de l'émancipation et de l'affranchissement, en comptant sur l'aide de Dieu Tout-Puissant et en misant sur l'unification des rangs autour de la lutte armée pour le recouvrement de la liberté».

Le ministre a, par ailleurs, visité un projet de réalisation de 50 logements promotionnels au profit des moudjahidines de la wilaya, avant d'inspecter un projet de réalisation d'un nouveau siège de la Direction des moudjahidines, et d'écouter un exposé sur la réhabilitation des cimetières de Chouhada de la wilaya, au nombre de 88.

Le ministre s'est rendu aussi au niveau de l'ex-centre de torture de l'armée coloniale de Ti-lliouat, dans la commune d'Ahl Laqsa (sud de Bouira), avant d'achever sa visite par l'inspection du projet de réalisation d'un centre de repos pour les moudjahidines à Hammam Ksana dans la commune d'El-Hachimia.

CONSACRER UNE ALGERIE FORTE ORIENTÉE VERS LE PROGRÈS ET LA MODERNITÉ

Bouteflika : «Les événements du 8 Mai 45 ont uni les rangs du peuple algérien»

• «Je m'emploierai prochainement à réaliser l'engagement pris pour opérer un changement profond dans la Constitution»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a promis de s'employer prochainement à réaliser l'engagement pris pour opérer un changement profond dans la Constitution et promouvoir la vie politique, économique et sociale de manière à consacrer une Algérie forte orientée vers le progrès et la modernité.

«Je m'emploierai prochainement à réaliser l'engagement pris pour opérer un changement profond dans la Constitution et promouvoir la vie politique, économique et sociale de manière à consacrer une Algérie forte orientée vers le progrès et la modernité», a précisé le président Bouteflika dans un message à l'occasion des cérémonies officielles commémoratives du 69^È anniversaire des massacres du 8 mai 1945 abrégées par la wilaya de Bouira, lu en son nom par Mohamed Ali Boughazi, conseiller auprès de la présidence de la République.

«La construction d'un Etat fort et juste reposant sur la liberté, les valeurs morales, des institutions s'acquittant de leurs devoirs dans les limites de leurs prérogatives, le respect de la liberté du citoyen et la garantie de son progrès et de sa prospérité dans le cadre d'un équilibre entre droits et devoirs, ne saurait se réaliser sans la conjugaison des efforts dans la sérenté et l'unité loin de la haine et de la discorde», a souligné le chef de l'Etat.

«Il ne s'agit pas ici d'un appel à la restriction de la liberté d'opinion et de critique ni du droit à la différence car ce sont des composantes de l'incontournable construction démocratique.

Il est plutôt question de la réunion de toutes les volontés nationales dans un esprit de solidarité, de coopération et de concorde en vue de consolider les bases de ce que nous entendons réaliser et d'as-



soir les fondements permettant la pleine mise en oeuvre du nouveau programme dans les meilleures conditions possibles», a soutenu le président de la République. Abordant les règles du jeu démocratique, le président Bouteflika a rappelé que «la démocratie ne veut pas dire crispation, invective et intimidation» et qu'«une démocratie saine ne se construit pas sur la discorde systématique et les antagonismes». «Certaines situations exigent de mettre les différends de côté et de se focaliser sur les dénominateurs communs pour sauvegarder les intérêts suprêmes de la nation et du pays», a ajouté le chef de l'Etat.

Evoquant les défis de la prochaine étape, le président de la République a affirmé que «nombre des défis sérieux existent tant sur le plan extérieur, aux niveaux régional et international, que sur le plan intérieur, à l'instar de la consolidation de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la construction d'un système économique fort reposant sur les ressources propres et la diversité, le renforcement du tissu social, la protection sanitaire et la promotion de l'enseignement, tous piliers confondus».

Concernant la transmission du flambeau aux jeunes, le chef de l'Etat a souligné que «Nous sommes face à une nouvelle étape du processus de construction qui fonde l'avenir et qui nous impose de donner la chance aux nouvelles générations

rations et aux jeunes compétences que reçoit notre pays afin qu'elles puissent apporter leur concours à l'édification et à la protection du pays».

S'agissant de la diversification et de la promotion de l'économie nationale pour qu'elle réponde aux besoins du peuple, le président Bouteflika a précisé que «la négligence dans le travail, dans la création de la richesse et dans l'accomplissement des devoirs ne peut plus durer» et que «l'exploitation des ressources naturelles dont Dieu nous a gratifiés et qui appartiennent aux générations futures ne saurait persister avec la consommation inutile, la mauvaise gestion et le manque d'intérêt pour le travail productif et créateur dans tous les domaines d'activité».

«Les nations qui ont misé sur l'effort et le dur labeur se sont développées alors que celles qui ont compté sur les recettes de leurs hydrocarbures sont demeurées à la traîne de même que, par le passé, les révoltes qui se sont appuyées sur l'énergie de leurs enfants ont été couronnées de succès alors que celles qui ont mis leur destin entre d'autres mains ont échoué», a tenu à rappeler le président de la République.

Nous devons «tirer les enseignements de cet anniversaire et nous résoudre à servir le pays et à aller de l'avant dans le processus de construction et d'édification», a conclu le président Bouteflika.

L'intégration des victimes des massacres du 8 Mai 1945 dans la loi du Chahid sera étudiée

Le dossier relatif à l'intégration des victimes des massacres du 8 mai 1945 dans la loi du Chahid sera étudié, a annoncé, jeudi à Bouira, le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, en marge des cérémonies officielles commémoratives du 69^È anniversaire de ce douloureux événement historique.

«Ce dossier est posé et sera étudié avec les parties concernées, dont les moudjahidines», a assuré M. Zitouni en réponse à une question d'un journaliste relative à l'intégration dans la loi du Chahid, des 45.000 Algériens et Algériennes sauvagement assassinés le 8 mai 1945 par l'armée coloniale à Sétif, Guelma et Kherrata. Le ministre a souligné que ce dossier d'intégration de ces victimes dans la loi du Chahid est «acceptable», observant à cet égard que



le volet juridique «sera étudié prochainement». M. Zitouni a estimé à ce propos que le nombre des victimes des massacres du 8 Mai 1945 «a dépassé les 45.000 martyrs». Au cours de ces cérémonies commémoratives, auxquelles ont notamment assisté M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République, et le secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), M. Saïd Abdou, le ministre a fait savoir que les priorités futures de son département seront focalisées sur les domaines historique et culturel de la lutte de libération nationale, ainsi que sur d'autres questions pour lesquelles une feuille de route avait été élaborée.

APS

69^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Le 8 mai à Sétif : la marche de la fidélité rassemble des milliers de citoyens

Des milliers de citoyens, hommes et femmes, ont participé, jeudi à Sétif, à la marche de la fidélité, en hommage aux victimes des massacres perpétrés le 8 mai 1945 par la France coloniale.



Le cortège à emprunté le même itinéraire suivi il y a 69 ans, jour pour jour, par la marche populaire et pacifique qui fut réprimée dans le sang par l'armée coloniale. Au cœur de la marche de la fidélité que les Sétifiens mettent un point d'honneur à rééditer chaque année pour combattre l'oubli, de nombreuses banderoles rendant hommage aux dizaines de milliers d'Algériens tombés ce jour-là étaient brandies, ainsi que les photos de certains martyrs dont Bouzid

Saâl, le premier manifestant tombé sous les balles de l'occupant français.

Comme il y a 69 ans, la marche s'est ébranlée devant la mosquée Aboudhar El-Ghifari pour parvenir jusqu'à l'avenue « 8 mai 1945 » au centre de laquelle une stèle est érigée à la mémoire du chahid Bouzid Saâl. Un monument au pied duquel une gerbe de fleurs a été déposée par les autorités locales qui se sont ensuite recueillies à la mémoire des chouhadas. Un peu plus bas, sur la

place de l'Indépendance où trône la célèbre fontaine d'Ain Fouara et son emblématique statue, des chants patriotiques, dont « Hayou châmal Ifriqia » et « Ettaïara Essaïra » ont été entonnés par l'ensemble vocal de la direction de l'éducation en présence d'une foule de citoyens.

La délégation officielle s'était auparavant recueillie au vieux cimetière de Sidi-Saïd où de nombreuses victimes des massacres du 8 mai 1945 sont enterrées.

Le commandant de la II^e RM préside la cérémonie de baptisation de l'Ecole des cadets de la nation d'Oran

Le général-major Saïd Bey, commandant de la II^e Région militaire, a présidé, jeudi, la cérémonie de baptisation de l'Ecole nationale des cadets de la nation d'Oran au nom du chahid Hamdani Adda dit « Si Othman ».

La cérémonie a coïncidé avec le 69^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Elle a été organisée en application à la décision du Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP portant baptisation de nombre de structures militaires aux noms des chouhada de la Révolution du 1^{er} novembre 1954.

À son arrivée à l'école, le général-major Saïd Bey a

passé en revue un détachement militaire qui lui a rendu les honneurs et salué les autorités locales, les cadres de l'école, des membres de la famille du chahid et des moudjahidines.

Il a ensuite dévoilé une plaque commémorative portant le nom du martyr Hamdani Adda et sa biographie. Dans un amphithéâtre, le Commandant de la II^e RM a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé la portée symbolique de ces cérémonies de baptisation qui visent à rendre un vibrant hommage à ceux qui se sont sacrifiés pour le recouvrement de l'indépendance nationale et à perpétuer leur sacrifice suprême.

« Porter les noms des

chouhada est un honneur mais également une lourde responsabilité car, il s'agit pour les structures de l'ANP de fournir davantage d'efforts afin d'assurer la défense et la stabilité du pays », a-t-il souligné en substance. La famille du défunt a été ensuite honorée et des distinctions et cadeaux lui ont été offerts.

Par ailleurs, le Commandant de la II^e RM a ensuite visité les différentes classes pédagogiques de l'école, s'intéressant particulièrement aux conditions de formation des cadets de la nation et aux moyens dont dispose cet établissement qui forme les futurs cadres de l'ANP. Né le 26 avril 1926 à Tiaret, le chahid Hamdani

Adda a rejoint les rangs de l'ALN pour commander le secteur autonome de sa ville et mettre en place une cellule de fidayate. Il a assumé plusieurs responsabilités avant de tomber entre les mains de l'armée coloniale le 4 décembre 1959, près d'Oued Lily.

Après avoir été atrocement torturé, il a été incarcéré dans la prison de Tiaret, avant d'être jugé par le tribunal militaire d'Oran et condamné à mort quatre fois successivement.

Le 12 janvier 1962, « Si Othman » a été enlevé, avec trois autres de ses compagnons, par des membres de l'OAS. Il a été brûlé vif par ses tortionnaires après avoir subi d'atroces tortures.

Baptisation de l'Ecole supérieure de l'air de Tafraoui (Oran) au nom du chahid Djebbar Tayeb

L'Ecole supérieure de l'air de Tafraoui (Oran) a été baptisée au nom du chahid Djebbar Tayeb, lors d'une cérémonie présidée jeudi par le commandant air à la deuxième région militaire, le général Douaïssia Abdelkrim, à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 Mai 1945.

Dans une allocution en présence d'officiers supérieurs de l'ANP, de moudjahidines et de membres de la famille du chahid, le général Douaïssia a évoqué le parcours militaire du chahid Djebbar Tayeb et sa contribution à la glorieuse révolution de libération nationale, soulignant que le commandement de l'Armée nationale populaire a décidé de baptiser des structures de l'ANP aux noms de ceux qui se sont sacrifiés pour la Patrie. La cérémonie de baptisation a été marquée par la projection d'un documentaire sur les résistances menées par le peuple algérien depuis l'occupation française en 1830 jusqu'à l'indépendance du pays en 1962. Par la même occasion, la famille du chahid Djebbar a été honorée. Djebbar Tayeb a rallié les rangs de l'Armée de libération nationale en 1955 à l'est du pays où il a eu un grand rôle dans l'organisation de la base de la glorieuse révolution.

En 1957, il fut désigné responsable de l'armement et de l'approvisionnement. Une année après, il se fit confier la mission d'entraînement du 5^e contingent en Tunisie. A la tête de ce contingent, il livra, le 4 octobre 1958 à Djebel « Boukhandak »



dans la wilaya de Souk Ahras, une rude bataille aux forces de l'armée coloniale lui faisant subir de lourdes pertes humaines et matérielles.

Le chahid Djebbar tomba au champ d'honneur de même que 37 compagnons d'armes dans cette bataille qui a duré 24 heures.

Ecriture de l'histoire : 6400 témoignages de moudjahidine enregistrés dans la Wilaya IV historique

Six mille quatre (6400) témoignages de moudjahidine ont été enregistrés par la Fondation de la mémoire de la Wilaya IV historique, depuis sa création en 2000 à ce jour, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de la section de wilaya de l'organisme à Blida.

« Ces témoignages, consignés par l'image et le son pour certains, et écrits pour d'autres, sont à la disposition des historiens », a affirmé Abassi Mohamed, en marge d'une conférence historique sur les massacres du 8 Mai 1945, avant d'appeler les moudjahidine à apporter, de leur vivant, leurs témoignages pour constituer une leçon pour les générations futures.

M. Abassi a estimé, à cet égard, que le témoignage de moudjahidine et de chaque personne ayant vécu la guerre de libération « est une contribution à l'écriture de l'histoire de la lutte du peuple algérien, qui demeura un héritage à transmettre de génération en génération ». Durant cette conférence historique animée par le moudjahid Bouhatem Meziane, qui a remplacé, à l'occasion, le colonel Youcef Khatib (absent pour des raisons de santé), le conférencier a présenté une rétrospective de cette journée du 8 mai 1945, durant laquelle les Algériens ont investi les rues pour revendiquer leur liberté et indépendance.

M. Meziane a estimé que ce genre de conférences « perpétue le souvenir des sacrifices du peuple algérien pour son indépendance », tout en nous instruisant sur « l'histoire de notre pays, son cheminement depuis l'indépendance et ses réalisations actuelles ».

Le choc colonial en Algérie a été « beaucoup plus profond que partout ailleurs »

Le choc colonial en Algérie a été « beaucoup plus profond que partout ailleurs », a déclaré jeudi à Oran le socio-historien Hassan Remaoun lors d'une conférence animée au Centre d'études maghrébines (CEMA).

« Le choc colonial en Algérie a été beaucoup plus profond que partout ailleurs dans le monde », a souligné Remaoun, qui intervenait dans le cadre d'une journée d'étude coïncidant avec la commémoration des massacres du 8 Mai 1945. « La société traditionnelle algérienne a été complètement déstructurée par le choc, le heurt colonial », a-t-il indiqué en rappelant que la colonisation française a été marquée dès son avènement par « la destruction des modèles d'organisation du pays ».

Le choc colonial s'est caractérisé notamment par « la destruction de la société communautaire, tribale et villageoise avec sa base agraire, ses fondements économiques et sociaux et ses modèles d'organisation », a-t-il observé. L'ordre colonial a mené, selon le chercheur, une entreprise de destruction des valeurs sociales algériennes, « y compris celles de l'expression de type idéologique qui se véhiculait à travers le réseau des conférences religieuses sillonnant le pays à l'époque ».

« Il y a eu une déstructuration des valeurs, menée par l'ordre colonial en vue d'instaurer un nouvel ordre bourgeois, usant pour y parvenir de toutes les formes de violence, physique et symbolique », a expliqué Remaoun. Ce socio-historien a évoqué, dans ce contexte, les « artifices » mis au point par l'administration coloniale pour « donner l'encadrement juridique à l'expropriation de la population algérienne sous prétexte de libérer la force de travail dans les campagnes ».

Il a fait remarquer dans ce sens « qu'aucune révolution industrielle n'a eu lieu pour justifier ce processus d'expropriation, ce qui a amené les forces coloniales à cantonner les populations algériennes sur place en leur interdisant de quitter leurs villages ». Cette situation d'enfermement, a-t-il ajouté, a été imposée au peuple algérien plusieurs années durant, avant la promulgation des « permis de voyage » (1913) au travers du code de l'indigénat qui, lui, n'avait d'autre dessein que celui de servir de « véritable instrument de contrôle de la population ».

L'émergence du mouvement national porteur de revendications de « justice sociale, de démocratie citoyenne et de démocratie identitaire », a été également abordée lors de cette rencontre co-anime avec d'autres chercheurs issus de différentes universités du pays. Professeur à l'université d'Oran et membre du Centre national de recherche en sciences sociales et culturelles (CRASC), Hassan Remaoun fait aussi partie du Conseil scientifique du Centre d'études maghrébines, organisateur de la rencontre.

Le Premier ministre reçoit le ministre des AE des Emirats arabes unis

Le premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, le ministre des affaires étrangères des Emirats arabes unis (EAU), cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyane, en visite de travail dans le cadre de la tenue de la 12^e session de la commission mixte algéro-émirat, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien a permis de procéder à une évaluation de la coopération bilatérale et de son évolution, a ajouté la même source.

Il a également été question, lors des entretiens, des moyens à mettre en œuvre pour renforcer le cadre institutionnel et juridique mis en place à l'effet de mener à bien les programmes d'action, déjà élaborés ou à venir, dans les différents domaines d'intérêt commun.

Les deux parties ont tenu à réaffirmer leur engagement à œuvrer dans le sens de la consécration et de coordination pour la prise en charge de toutes les questions liées à la promotion des relations de coopération et partenariat existant entre les deux pays, a précisé le même communiqué.

L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a enfin donné lieu à un échange de vues sur un ensemble de questions d'actualité à caractère régional et international.

Signature de documents juridiques entre l'Algérie et les Emirats arabes unis

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a cosigné, hier à Alger, avec son homologue émirati, cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyane des documents juridiques entre les deux pays.

Les documents cosignés au terme des travaux de la Commission mixte algéro-émirat consistent en un accord de partenariat entre le Groupe Saidal et la compagnie émirati «Jaffar» spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, un programme exécutif inhérent aux archives pour la période 2014-2016, un accord de coopération entre l'agence «Algérie presse service» (APS) et l'Agence de presse émirati (WAM) ainsi qu'un mémorandum d'entente dans le domaine de la jeunesse et des sports.

Les deux parties ont également signé un mémorandum d'entente en matière d'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi qu'un mémorandum portant création d'une commission mixte de coopération entre l'Algérie et les Emirats arabes unis.

Les deux ministres ont, enfin, cosigné le procès-verbal de la 12^e session de la Commission mixte algéro-émirat.

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI 3000 enseignants du moyen et 300 inspecteurs d'anglais formés par le British Council depuis 2006

Quelque 3000 enseignants d'anglais du palier moyen et 300 inspecteurs de langue anglaise ont été formés depuis 2006, dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni, a indiqué hier à Alger le directeur du British Council, Daltry Martin.

«Quelque 3000 enseignants d'anglais du palier moyen et 300 inspecteurs de langue anglaise ont été formés par le British Council», a indiqué M. Martin,

en marge de la tenue de la première conférence internationale algérienne des enseignants d'anglais.

Il a relevé avoir élaboré un «bon» programme pour améliorer l'enseignement de l'anglais dans le secteur public et privé, avec le soutien d'experts britanniques, précisant qu'il ambitionnait de créer un réseau de professeurs algériens pour faire des échanges avec leurs homologues britanniques.

De son côté, l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Martin Roper a soutenu que la coopération entre le ministère de l'Education nationale algérien et le British Council pour la promotion de la langue anglaise en Algérie était «excellente», et «un modèle» entre les deux gouvernements.

M. Roper a indiqué que dans le but de promouvoir davantage

la langue anglaise en Algérie, un nouveau centre du British Council allait ouvrir ses portes en septembre ou octobre prochain à Alger.

Le British Council est l'organisme international du Royaume-Uni pour les opportunités d'éducations et les relations culturelles.

Une délégation de haut niveau de sept professeurs d'anglais des universités de

Canterbury, Kingston, Middlesex, Northampton, Southampton et St Marys au Royaume-Uni sont à Alger pour lancer un atelier préparatoire avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le British Council au profit de 69 lauréats de bourses doctorales gouvernementales en langue et littérature anglaise.

APS

ALGÉRIE - EAU Le ministre émirati des Affaires étrangères à Alger

Le ministre émirati des Affaires étrangères, cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyane, est arrivé hier à Alger dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié à l'invitation de son homologue algérien Ramtane Lamamra.



A son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, le ministre émirati a été accueilli par M. Lamamra. La visite de cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyane en Algérie s'inscrit également dans le cadre de la tenue de la 12^e session de la Commission mixte algéro-émirat. M. Lamamra et son homologue émirati co-président les travaux de la 12^e

Commission mixte algéro-émirat prévue mercredi et hier à Alger, avait souligné mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif qui avait indiqué que «cette session permettra d'évaluer la coopération bilatérale depuis la dernière session, d'élaborer un programme d'action futur et de consolider le cadre juridique».

A cette occasion, plusieurs textes de loi à même d'insuffler une dynamique renouvelée aux relations bilatérales dans les domaines économique, commercial, d'investissements et des ressources humaines pour l'instauration d'un partenariat complémentaire seront signés, avait précisé la même source.

Le ministre émirati des AE : «Des relations privilégiées et solides»

Le ministre émirati des Affaires étrangères, cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane, a affirmé que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre du «renforcement des relations de coopération entre les deux pays frères». Dans une déclaration au salon d'honneur de l'aéroport international Houari Boumediene, le ministre émirati des Affaires étrangères a salué les relations «privilégiées et solides» dans tous les domaines entre l'Algérie et les Emirats arabes unis. A cette

occasion, il a transmis les félicitations du chef de l'Etat émirati, cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyane, et ses félicitations personnelles au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, honoré d'un soutien massif du peuple algérien lors de l'élection présidentielle du 17 avril dernier. S'exprimant sur les dossiers à l'ordre du jour de la Commission mixte algéro-émirat qui se tient actuellement, cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane a indiqué qu'ils porteront sur

plusieurs aspects dont politique, économique et d'investissement. «Les Emirats arabes unis recèlent d'énormes opportunités pour la promotion de l'investissement dans les différents domaines en Algérie, considérée comme le meilleur espace pour nombre d'entreprises privées émiratis», a-t-il précisé. Il a souligné que les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de travailler ensemble pour investir les marchés notamment en Europe et en

Afrique et l'échange de vues autour de questions régionales d'intérêt commun seront également au menu de cette visite. Le ministre émirati des Affaires étrangères est arrivé hier matin à Alger dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié à l'invitation de son homologue algérien, Ramtane Lamamra. La visite de cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyane en Algérie s'inscrit également dans le cadre de la tenue de la 12^e session de la Commission mixte algéro-émirat.

M. Lamamra : «l'échéance électorale du 17 avril 2014 porte un message clair pour le renforcement de la sécurité et de la stabilité»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé hier, que l'élection présidentielle du 17 avril dernier a véhiculé un message clair pour la consolidation des acquis réalisés, la poursuite du processus de développement et le renforcement de la sécurité et de la stabilité. Cette échéance électorale est «une opportunité pour la poursuite du processus des réformes politiques qui englobent une large concertation afin de parvenir à une entente nationale autour de la réforme de la Constitution», a indiqué M. Lamamra lors de la séance d'ouverture de la réunion de la commission mixte algéro-émirat. Il a précisé que le peuple algérien aspire à travers le programme du président de la République, à davantage de prospérité et de progrès. D'autre part, M. Lamamra a réitéré le soutien de l'Algérie à la lutte du peuple palestinien et à son droit à un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale, saluant l'accord de réconciliation conclu le 23 avril dernier à Ghaza. Il a souligné à ce propos, que cet accord «contribuera au renforcement du rang palestinien et à la consolidation de la capacité de négociation palestinienne pour le recouvrement des droits pa-

lestiniens spoliés». Concernant la crise syrienne, il a insisté sur l'intensification des efforts pour parvenir à une cessation immédiate des actes de violence et de destruction, appelant les antagonistes syriens à faire montre de retenue, à faire prévaloir l'intérêt supérieur du peuple syrien et à reprendre le dialogue afin de trouver une solution politique consensuelle qui permettra la préservation de la souveraineté et de la stabilité de la Syrie. Le ministre des Affaires étrangères a réaffirmé en outre, le soutien de l'Algérie au dialogue amorcé à Genève 1 et 2 et aux efforts de l'émissaire international, Lakhdar Brahimi, visant à trouver une sortie de crise définitive en Syrie. De son côté, le chef de la diplomatie émirati, cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane, a salué le peuple algérien qui a renouvelé sa confiance en la personne du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, estimant que cela «permettra à l'Algérie de relever les défis qui se posent dans la région».

Il a souligné enfin, l'importance de renforcer les relations bilatérales pour les hisser à la hauteur des aspirations des peuples algérien et émirati dans tous les domaines notamment

ANNIVERSAIRE DE L'UMA

Une occasion pour tirer les enseignements et opérer une refondation

L'ambassadeur Abdelhamid Chebchoub, directeur général des pays arabes au ministère des Affaires étrangères a estimé hier à Rabat que la célébration du 25^e anniversaire de l'Union du Maghreb arabe (UMA) était une occasion tout indiquée pour tirer les enseignements depuis sa création en 1989 et d'opérer une refondation de l'institution à même de «préserver les acquis des pays membres et les intérêts communs».

«C'est une occasion tout indiquée pour tirer les enseignements de 25 ans années d'action maghrébine commune, en vue d'opérer une refondation de l'UMA à même de «préserver les acquis des pays membres et les intérêts communs» et de surmonter «les difficultés et les obstacles qu'elle a rencontrés», a déclaré M. Chebchoub à l'ouverture des travaux de la 49^e réunion du comité de suivi de l'UMA qui se déroule à Rabat.

La réunion se tient à la veille de la 32^e session des ministres des Affaires étrangères qui aura lieu aujourd'hui et à laquelle prendra part une délégation algérienne conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci-Bereksi.

Dans son intervention, M. Chebchoub a considéré qu'il était «impératif» pour les pays membres de l'union de revenir «à l'esprit du traité de Marrakech» qui demeure, a-t-il dit, «la référence de base dans l'action maghrébine commune, en particulier en ce qui concerne la préparation des décisions et leur mise en œuvre».

«Partant de la volonté des dirigeants maghrébins, il est nécessaire de donner une plus grande importance aux projets structurants, étant donné qu'ils sont classés parmi les principaux segments menant vers l'intégration maghrébine, et ce, par le biais de programmes inté-



grés au niveau des infrastructures maghrébines», a-t-il souligné.

Acette occasion, il a tenu à réaffirmer «l'attachement strict de l'Algérie et son souci permanent quant à l'édition du socle maghrébin», rappelant que l'édition du Maghreb constituait «l'une des priorités stratégiques» dans la politique extérieure de l'Algérie pour répondre aux «aspirations profondes» des peuples maghrébins et concrétiser, ainsi, la complémentarité et l'intégration économique et sociale de la région.

Selon lui, l'anniversaire de la création de l'UMA pourrait constituer une opportunité pour la relance de ses structures et une nécessité impérieuse à la lumière des défis auxquels est confronté la région et aux fléaux auxquels elle fait face tels que le terrorisme, le crime transnational, le commerce de la drogue etc.

Ces défis exigent, a-t-il déclaré, une intensification de la coopération et des efforts concertés à même de contribuer les aspirations à un développement économique, culturel et social des peuples maghrébins.

La 49^e réunion du comité de suivi de l'UMA se tient au niveau des ministres délégués et secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères et en présence du secrétaire général de l'UMA, M. Habib Benyahia qui a présenté un rapport sur les activités de l'union. Elle intervient au lendemain de celle ayant regroupé, mardi et mercredi au siège de l'UMA à

Rabat, les hauts fonctionnaires et experts des pays membres de l'organisation.

Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour de cette réunion du comité de suivi dont les recommandations seront soumises à la 32^e session du conseil des ministres des Affaires étrangères pour adoption.

Les travaux du comité portent, entre autres, sur le suivi de l'action d'intégration maghrébine notamment au sein des commissions ministérielles spécialisées et des conseils ministériels sectoriels, la création de la zone maghrébine de libre échange, la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur (BMICE) et des questions intéressant la jeunesse, l'agriculture, l'industrialisation, le système de santé ainsi que la réactivation des conventions maghrébines.

Ils portent également sur les réunions maghrébines notamment pour l'établissement d'un calendrier des rencontres prévues pour 2014, les différentes institutions de l'union et les questions financières et organisationnelles.

Le comité doit discuter également du projet de l'ordre du jour du Conseil des ministres des Affaires étrangères. Les participants à cette 32^e session du Conseil auront à «évaluer le bilan de l'action maghrébine depuis la session précédente et examineront les moyens permettant de renforcer la coopération entre les pays de l'UMA dans divers domaines».

La participation de l'Algérie à cette session «traduit l'attachement de notre pays à l'option UMA et au processus de construction de l'édifice maghrébin au mieux des intérêts communs et des aspirations des peuples et des pays de la région», avait souligné mercredi M. Benali-Cherif, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. La 3^e session s'était tenue en mai 2013 à Rabat, rappelle-t-on.

L'USTHB signe une convention de partenariat avec Lafarge Algérie

Une convention de partenariat entre l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB-Alger) et le cimentier français Lafarge a été signée lundi dans le cadre du forum USTHB-entreprises, a indiqué hier un communiqué de l'USTHB.

Cette convention a pour but de définir un cadre général pour dynamiser les relations entre la faculté et le laboratoire de recherche de Lafarge en Algérie, précise le communiqué.

La signature de la convention traduit une volonté de rapprochement entre l'université et l'entreprise, en vue de «la création des opportunités de collaboration dans le domaine de la recherche», ajoute la même source.

Les cimentieries Lafarge ont déjà accueilli de nombreux étudiants en stage et recruté plusieurs diplômés de l'USTHB, selon la même source. Des conventions similaires portant sur le développement de la recherche scientifique dans différents domaines ont été signées entre l'USTHB et des entreprises publiques, à l'instar de Sonatrach, Saidal, Algérie Télécom et Seetal. Implanteé en Algérie depuis 2002, Lafarge y gère les cimentieries de M'sila et d'Oggaz (wilaya de Mascara) qui représentent une capacité de production annuelle de 15 millions de tonnes.

Lafarge gère également, en partenariat avec le groupe industries ciments d'Algérie (GICA), la cimenterie de Meftah et en partenariat avec Cosider, l'unité de plâtre de Bouira. Selon son directeur général, Lafarge Algérie consacre annuellement 1% de son chiffre d'affaires à la recherche et développement de matériaux de construction.

Les architectes plaident pour le recours aux compétences algériennes dans la rénovation du vieux bâti

Les architectes prenant part à une conférence sur l'urbanisme en Algérie, ont plaidé mercredi pour le recours aux compétences algériennes dans la restauration du vieux bâti.

L'architecte Samia Slimani a estimé «inconcevable d'attribuer des marchés de rénovation du vieux bâti à des bureaux étrangers, alors que plusieurs bureaux algériens ont des compétences avérées».

Pour étayer ses propos, Mme Slimani a souligné que plusieurs projets de rénovation ont été réalisés avec succès par des Algériens, à l'image de la restauration du lycée Okba ben Nafaa à Alger. Elle a en outre appelé à l'adaptation de la législation en vigueur aux exigences de ce type de travaux architecturaux qui revêtent un aspect culturel et historique. De son côté, l'architecte Hasna Hedjila, représentante du Syndicat national des architectes algériens, a souligné «l'impératif réhabilitation de l'architecte lors de l'octroi des marchés publics et son implication à l'élaboration de la politique nationale d'urbanisme». L'architecte Mohamed Larbi Marhoun a indiqué pour sa part, que l'architecte était «marginalisé» en dépit de l'existence de lois qui exigent son implication dans les différents travaux de construction, ajoutant que la plus-value de l'architecte revêtait un aspect culturel avant d'être technique. M. Marhoun, l'auréat du prix national d'architecture (1999-2004), a en outre appelé à «défendre les principes du métier et la vision des spécialistes».

APS

PUBLICITÉ SUR LA 3G L'ARPT somme les opérateurs téléphoniques de se conformer au cahier des charges

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) a sommé hier les opérateurs de téléphonie mobile de troisième génération (3G) de se conformer au cahier des charges relatif à leurs campagnes publicitaires vantant les mérites de leurs offres et services dans le respect des règles de la concurrence en vigueur. «Depuis le lancement des services 3G, l'ARPT s'est volontairement abstenu d'intervenir dans la stratégie communicationnelle des opérateurs en leur laissant toute latitude de déployer des campagnes publicitaires pour vanter les mérites de leurs offres et services dans le respect des règles de la concurrence en vigueur», a affirmé l'Autorité dans un communiqué aux usagers de la 3G. L'ARPT a indiqué avoir observé «avec bienveillance la floraison de slogans publicitaires frisant une posture comparative implicite, tels que meilleur réseau», estimant que «l'exagération dans la louange de sa marchandise par un commerçant est une caractéristique de la réclame basique et ordinaire, ne pouvant tromper le public tant en raison de sa simplicité que de son caractère quasi caricatural et non adossé à un quelconque satisfecit d'institution spécialisée compétente». Cette réserve de l'ARPT est doublément mue par le souci de permettre «un bon décollage de ce nouveau marché et par la foi en l'engagement des opérateurs figurant au bas de leur cahier des charges en vertu duquel ils sont censés se conformer à ses dispositions et garantir ainsi une saine concurrence entre eux», lit-on dans le communiqué.

L'ARPT a souligné, qu'en revanche, elle se doit d'intervenir lorsqu'elle constate que certains opérateurs, «quittant le registre ludique de la réclame sus-évoqué, et empruntant un ton professionnel, se livrent sur un mode objectif et sérieux, à des déclarations dans des communiqués de presse au travers desquels ils signalent la prééminence de leur réseau selon des «études indépendantes» dont l'identité de leurs auteurs est anonyme et dont les modalités et le référentiel de mise en œuvre ne sont pas rendus publics». L'Autorité a expliqué que ce type de communiqué «peut comporter une part de publicité qu'ils doivent percevoir de la même manière que la réclame basique sus-évoquée». «L'évaluation des opérateurs et de leur réseau ne peut s'effectuer valablement qu'à la date anniversaire de son ouverture, conformément aux dispositions des cahiers des charges et selon un référentiel de mesure que l'ARPT élabore conjointement avec chaque opérateur», a précisé la même source. «Aucun cabinet ou organisme d'études, ne peut se substituer à l'Autorité de régulation dans cette évaluation dont le public conviendra que ses implications sur le marché sont très importantes et qu'elles sont pour cette raison réservées par la loi au seul régulateur», a-t-on relevé. L'autorité de régulation a appelé les opérateurs «à la retenue qu'implique un exercice responsable de la compétition entendue comme étant une concurrence profitant en dernière instance au public des usagers qui sont en droit d'attendre de leur part une communication claire et vérifiable».

SELON M. MEKIDÈCHE VICE-PRÉSIDENT DU CNES : Le plan quinquennal 2015-2019 devrait permettre l'émergence d'une économie diversifiée

Le vice-président du Conseil économique et social (CNES), Mustapha Mekideche a plaidé, hier à Alger pour la mise en œuvre d'une stratégie ciblant l'émergence d'une économie nationale diversifiée, estimant que le prochain plan quinquennal devrait favoriser l'émergence de cette économie.

«Le prochain plan quinquennal 2015-2019 devrait favoriser l'émergence d'une économie diversifiée et compétitive», a-t-il déclaré sur les ondes de la radio nationale.

La réalisation de cet objectif passe, selon M. Mekideche, par une «réindustrialisation du pays» et la mise en œuvre «d'une stratégie de substitution aux importations».

«Les pouvoirs publics doivent agir pour favoriser l'essor d'une industrie nationale en vue de rompre avec logique de l'ouverture aux importations», a-t-il soutenu.

Il a fait remarquer que «la baisse en volumes de nos exportations d'hydrocarbures sur le marché pétrolier est une tendance lourde» qui aura des incidences négatives sur le niveau des recettes issues de la fiscalité pétrolière, relevant que l'aménagement progressif des recettes issues de la rente pétrolière est une réalité que l'on ne peut éluder. Rappelant le seuil alarmant atteint par les importations (55 milliards de dollars en 2013), le vice-président du CNES a imputé les retards enregistrés dans la mise œuvre d'une politique de substitution aux importations, aux «lobby» et aux «groupes de pressions intéressés» par le maintien d'un statu quo «suicidaire» pour l'économie nationale.

Détaillant les mécanismes de mise en œuvre de la stratégie de substitution aux importations, M. Mekideche a estimé que celle-ci pourrait être mise en œuvre par l'action concertée de grands groupes publics et privés nationaux, adossés à un réseau de petites et moyennes entreprises.

La compétitivité des entreprises nationales peut être par ailleurs notablement améliorée par l'acquisition d'actifs technologiques en Europe, a-t-il encore soutenu.

Jugeant «inacceptable» de continuer à construire des logements «clés en main» en sollicitant le concours direct d'entreprises étrangères, le vice-président du CNES a estimé, par ailleurs, que l'acquisition d'actifs de firmes étrangères est la voie la plus opportune pour améliorer le savoir-faire des entreprises nationales notamment dans le secteur du BTPH.

Abordant la question de l'évolution des dépenses publiques, M. Mekideche a estimé que le prochain plan quinquennal ne pourra pas faire l'impasse sur une rationalisation des dépenses publiques.

«La révision des modèles de consommation et de la tarification du prix de l'énergie seront inéluctablement des dossiers à l'ordre du jour, dans un proche avenir», a-t-il soutenu.

Relevant que la démarche «d'un Etat social» ne doit pas être assimilée à celle «d'un Etat gaspilleur» et citant l'exemple des carburants et de certains produits alimentaires, le vice-président du CNES a rappelé que la politique de subvention tout azimut conduit à une consommation irresponsable et à des fuites importantes à travers les frontières. Une révision des subventions de l'Etat est ainsi, selon lui, inévitable, à charge pour l'Etat de mettre en place de nouveaux mécanismes d'aides ciblant les populations fragiles et à faibles revenus.

OMC

L'Algérie compte accélérer le processus de son adhésion

Déterminée à accéder à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Algérie compte accélérer en 2014 le processus d'adhésion à ce temple du commerce international, entamé en 1987.

Mercredi, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a souligné dans ses orientations au nouveau gouvernement, l'urgence de «poursuivre les négociations pour l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du Commerce en veillant à la sauvegarde des intérêts de l'économie nationale».

«La mission fondamentale, essentielle, prioritaire que m'a fixée le président de la République est l'accès à l'OMC. Il faut trouver un moyen d'accélérer ce processus», avait affirmé le nouveau ministre du Commerce, Amara Benyoumès qui a pris mardi ses nouvelles fonctions, exprimant ainsi la ferme volonté de l'Algérie de conduire à terme le processus de négociations.

Le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC, l'argentin Alberto D'Alotto, avait indiqué en mars à Genève que l'Algérie avait réalisé des «progrès substantiels» pour devenir membre de cette organisation et qu'elle devrait maintenir son rythme de travail pour atteindre cet objectif.

«Les discussions ont été très intensives et techniques. Toutes les déléguées ont exprimé leur soutien pour l'accession de l'Algérie à cette organisation mondiale, et se sont félicitées des progrès réalisés par le gouvernement algérien», avait-il estimé. L'Algérie qui s'apprête à recevoir les observations et les questions des pays membres de l'organisation au cours du mois de mai pour répondre avant fin juin avait déjà mené 12 rounds de négociations multilatérales, durant lesquels elle a traité 1.933 questions liées essentiellement à son système économique.

Le 12^e round des négociations multilatérales a été consacré à la présentation des transformations législatives et réglementaires opérées en Algérie et à l'examen des réponses aux questions des pays membres de l'organisation.

Il a permis également d'examiner, concomitamment avec les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des Etats membres, le projet de rapport actualisé du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à cette organisation ainsi que les offres algériennes révisées relatives à l'accès au marché des biens (offres tarifaires) et celui des services, transmises par l'Algérie en octobre et novembre 2013.

L'Algérie a aussi tenu près de 120



réunions bilatérales avec une dizaine de pays et qui se sont soldées par la conclusion de cinq accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse et le Venezuela. En prélude à son adhésion à l'OMC, l'Algérie devrait signer «prochainement» des accords commerciaux avec Argentine et un autre avec la Nouvelle-Zélande.

Une longue marche entamée en 1987

L'Algérie est engagée dans le processus d'intégration au système commercial mondial depuis juin 1987, date du dépôt de la demande officielle d'adhésion au GATT (accord général sur les tarifs et le commerce, ancêtre de l'OMC).

Toutefois, les négociations n'ont commencé concrètement qu'à partir de juillet 1996. La première réunion du groupe de travail a eu lieu en avril 1998. En janvier 2008, le groupe du travail a examiné le projet de rapport révisé sur le commerce extérieur de l'Algérie et sur les réformes engagées par les pouvoirs publics pour rendre le cadre juridique et institutionnel conforme aux règles de l'OMC. L'Algérie a ainsi adopté de nouvelles lois en matière d'obstacles techniques au commerce, de mesures sanitaires et phytosanitaires, de propriété intellectuelle, de pratiques anti-dumping, de sauvegarde et de mesures compensatoires, de politique des prix, d'évaluation en douane, d'importation de produits pharmaceutiques et de boissons alcoolisées et d'exportation de viandes bovine et ovine et de palmiers. Pas moins de 40 textes ont été révisés.

Cependant, l'Algérie bute, depuis, sur plusieurs obstacles dans ce processus notamment dans le secteur de l'Energie, des Finances, et de l'Investissement ou encore de la Culture.

Lors de la Conférence de l'OMC tenue début décembre 2013 à Bali, l'Algérie avait appelé à «une plus grande diligence» dans le traitement de son dossier d'accession à l'OMC. L'Algérie avait considéré que le processus d'accession «était long et trop exigeant», car «aucune limite n'est définie pour ce qui est des modalités d'accession, ce qui ne garantit pas un équilibre des droits et obligations». Le processus exige d'importants engagements des candidats, allant au-delà de leur niveau de développement et des règles de l'OMC. «Il impose même aux pays en développement candidats des concessions plus importantes que celles auxquelles ont souscrit les Etats membres eux-mêmes y compris les pays les plus développés», avait estimé l'Algérie.

Des exigences toujours plus rigoureuses sont imposées aux candidats de telle sorte que chaque accession qui suit est plus astreignante que celle qui la précède.

La longue marche de l'Algérie pour son adhésion à l'OMC avait été expliquée, en outre, par le directeur du commerce extérieur au ministère du Commerce, M. Chérif Zaaf, par la volonté du gouvernement algérien de mener, d'abord, des réformes internes, de réussir la mise à niveau de certains secteurs susceptibles d'être menacés par la concurrence et d'arriver à une diversification de son économie. «Un aide-mémoire du gouvernement algérien a été envoyé aux membres de l'OMC pour revendiquer des périodes de transition afin de permettre à nos entreprises de se préparer à l'ouverture», avait-il fait savoir. Selon M. Zaaf, des études sur les filières sensibles à protéger ont été déjà faites dès 2002.

Amélioration en avril de la confiance des chefs d'entreprise en Algérie

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie s'est amélioré au mois d'avril de 3 points, pour atteindre -7 points par rapport au mois précédent, révèle l'enquête mensuelle du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

L'indice de confiance des chefs d'entreprises tous secteurs d'activités confondus passe de -10 en mars à -7 en avril soit une légère progression de 3 points. L'indice de confiance des chefs d'entreprises qui reste, toutefois, dans la zone négative depuis un an est calculé sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie, précise le FCE.

«Cependant, le fait que cet indicateur évolue dans la

zone négative depuis maintenant une année (de mai 2013 à avril 2014) traduit pour cette catégorie d'agents économiques (exclusivement les chefs d'entreprise producteurs de biens ou de services) l'existence d'un climat morose persistant», note le FCE. Par ailleurs, l'examen de l'évolution de l'indice de confiance durant ces douze derniers mois, fait ressortir deux périodes distinctes. La première période qui va d'avril à décembre 2013 est caractérisée par un indice de confiance des chefs d'entreprise se rétractant régulièrement du fait de la détérioration de l'activité économique, il passe de +11 en début de période (avril 2013) à -22 en fin de période (décembre 2013), précise l'étude.

La seconde période, bien qu'elle soit plus courte (les 4 premiers mois de 2014), est par contre caractérisée par une

évolution mensuelle de l'indice de confiance discontinue avec cependant une tendance à la hausse significative d'une amélioration graduelle de l'activité économique résultant probablement d'une meilleure visibilité. Ainsi, la progression de cet indice est le fait d'une progression dans deux secteurs à savoir les industries agroalimentaires (IAA) et le BTP qui affichent en avril des valeurs positives, en progression respectivement de 13 et 11 points.

Quant au secteur des services et celui des industries hors IAA, leurs indices ont baissé respectivement de 1 et 3 points. Pour ce qui est de l'Union européenne et de la France, le climat évolue très lentement pour ne pas dire qu'il se stabilise en avril, leurs indices de confiance, respectivement, de -2 et -7 soit une progression de 1 point.

SOUK AHRAS

Des mesures «rigoureuses» pour prévenir la fièvre aphteuse

Des mesures préventives «rigoureuses» destinées à prévenir les risques de contamination par la fièvre aphteuse récemment apparue en Tunisie ont été prises à Souk Ahras, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Décidées en application d'une instruction du ministère de l'Agriculture et du développement rural, portant sur la prise de «mesures préventives d'urgence», ces mesures sont conformes à la suspension de toute importation d'animaux (bovins, ovins ou caprins) de Tunisie, a indiqué le chef de service de l'organisation de la production, Rachid Rehamnia.

La DSA qui a également fourni aux postes frontaliers de Heddada et de Lefouidh des désinfectants pour traiter les roues des véhicules, appelle à



faire preuve de vigilance face à cette maladie rapidement transmissible aux animaux, a indiqué la même source.

Un arrêté a été signé par le wali interdisant, notamment, tout transport d'animaux en dehors de la wilaya et n'autorisant que les transports vers les abattoirs à la condition que la bonne santé des animaux soit certifiée par des vétérinaires. L'arrêté fait obligation de déclarer tout cas suspect et

exige des analyses aléatoires des troupeaux détenus par les éleveurs de la bande frontalière.

Des campagnes de vaccination contre la fièvre aphteuse ont été parallèlement lancées et une journée de sensibilisation a été organisée au profit des vétérinaires de la wilaya, selon la même source.

La wilaya de Souk Ahras compte 345.000 ovins, 122.000 caprins et 90.000 bovins.

DU 6 AU 8 MAI

5344 intervention de la Protection civile

Durant la période du 06 au 08 mai 2014 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 5344 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc..

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 18 les plus mortels ayant fait 13 morts sur les lieux des accidents et 43 autres blessés, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par les secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida avec 03 personnes



décédées, suite au dérapage d'un véhicule léger suivi d'une chute dans un ravin survenu sur la RN1, commune de Chiffa. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 12 incendies

urbains, industriels et divers au niveau des vilayats de Blida, Ouargla, Biskra, Bordj Bou-Arréridj, Médéa, Tamanrasset, M'sila, Adrar et Béjaïa. Ces incendies ont incommodé une personne par la fumée au niveau de la wilaya de Tébessa et une autre brûlée au premier degré à Béjaïa, traitées sur place par les secours puis transférées vers les établissements hospitaliers. Par ailleurs, 4 décès par noyade ont été enregistrés et le décès d'un enfant dans une mare d'eau signalé à la wilaya d'Alger, 1 cas de décès dans un barrage d'un adolescent à Ain Defla. Le décès d'un adolescent dans une retenue collinaire a été signalé dans la wilaya de Guelma ainsi qu'un dernier cas de décès en mer d'un adolescent au niveau de la wilaya de Tipasa. A noter que les opérations de repêchage et l'évacuation ont été effectuées par les éléments de la Protection civile.

DIFFUSION DES MATCHS DE LA COUPE DU MONDE À AÏN DEFLA

40 appareils numériques de réception prochainement acquis par l'Odej

Au moins quarante (40) appareils numériques de réception seront prochainement acquis par l'Office des établissements des jeunes (Odej) de Ain Defla pour permettre aux jeunes de suivre les matchs de la prochaine Coupe du monde de football sur écrans géants, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Une somme a été débloquée, dans ce cadre, par la wilaya de Ain Defla en vue d'acquérir ces appareils, a indiqué la même source, ajoutant que cette technologie est nécessaire pour que le match soit suivi sur écran géant.



«Toutes les communes de la wilaya seront dotées de ce type d'appareil avant le début de la Coupe du monde», a souligné la même source, faisant remarquer que les jeunes aiment toujours voir les matchs «en groupe et dans une ambiance de stade».

«Des endroits spécialement aménagés seront déterminés ultérieurement pour la mise en place des écrans géants», a signalé la même source, faisant remarquer que «la participation de l'équipe nationale de football à cet événement sportif de premier plan suscitera une ambiance joyeuse parmi les jeunes».

TAMANRASSET

Saisie de 12 000 comprimés de psychotropes

Les services de police judiciaire (PJ) de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont saisi récemment 11.944 comprimés de psychotropes, et arrêté un individu impliqué dans cette affaire, a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué.

Cette saisie a été opérée suite à l'exploitation de renseignements faisant état d'un individu dans la ville de Tamanrasset qui possède une quantité considérable de comprimés de psychotropes, selon la même source, ajoutant qu'une filature a permis l'arrestation d'une personne de 37ans à bord d'un véhicule touristique, a-t-on ajouté.

La fouille du véhicule par les éléments de la PJ a permis la découverte de cette quantité de psychotropes, en plus de sommes d'argent en monnaies nationale et étrangère, a ajouté le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le lieutenant Tria Mourad.

UN CAMION PERCUTE LE MUR D'UN CEM À SKIKDA

2 collégiens tués et 6 autres blessés

Deux (2) collégiens âgés de 12 et de 13 ans sont décédés, jeudi, et 6 autres ont été blessés après qu'un poids-lourd chargé de 10 tonnes de sable eut percuté le mur d'enceinte du collège d'enseignement moyen (CEM) Ibn-Khalدون de la cité Beni-Malek de Skikda, selon la Protection civile.

Le véhicule lourd dont les freins ont «probablement lâché après s'être engagé dans une descente», a heurté le mur si violemment qu'il s'est carrément engouffré dans la cour de l'établissement, a ajouté cette source, précisant que le chauffeur du camion a également été blessé.

Les collégiens blessés, ainsi que le conducteur du poids-lourd, rapidement évacués par les éléments de la protection civile, sont actuellement pris en charge à l'hôpital Abderrezak-Bouhara de Skikda. Une enquête a été aussitôt déclenchée par les services de sécurité pour établir les circonstances exactes de cet accident.

TIPASA

Noyade de la plage de Matares : le corps du 2^e noyé retrouvé

Le corps du deuxième jeune noyé à la plage de Matares de Tipasa, a été retrouvé, mercredi soir à Chenoua-plage, après quatre jours de recherches, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile de la wilaya.

Le corps a été retrouvé flottant sur les eaux de Chenoua-plage, a précisé la même source, signalant que celui-ci a été transféré à la morgue de l'hôpital de Tipasa.

La dépouille de la première victime avait été repêchée samedi dernier, rappelle-t-on. Les deux jeunes, âgés de 19 ans, originaires de la ville de Hassi Bahbah (Djelfa), étaient arrivés, samedi, à Tipasa, dans le cadre d'une visite touristique.

APS

ARABIE SAOUDITE

Coronavirus MERS : 4 nouveaux décès



Quatre nouvelles personnes atteintes du coronavirus MERS ont perdu la vie en Arabie Saoudite, portant à 121 le nombre de décès dus à cette infection dans le royaume, a annoncé le ministère saoudien de la Santé, cité hier par des médias.

Deux femmes de 65 et 45 ans sont décédées à Ryad mardi, a précisé le ministère sur son site internet dédié à cette infection. Une femme de 70 ans et un homme de 60 ans sont morts lundi et mardi à Jeddah, la grande ville portuaire de l'ouest de l'Arabie saoudite, tandis que le nombre total d'infections a atteint les 449, selon la même source.

Le coronavirus MERS est considéré comme un cousin, plus mortel mais moins contagieux, du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. Comme lui, il provoque une infection des poumons, et les personnes touchées souffrent de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires. A la différence du SRAS, il génère aussi une défaillance rénale.

Il n'existe pour l'heure aucun traitement préventif contre le MERS. Le ministère saoudien de la Santé a demandé à cinq firmes pharmaceutiques mondiales de collaborer avec lui pour tenter de mettre au point un vaccin.

CHILI

La sécurité alimentaire mondiale sera affectée par le changement climatique en Amérique du Sud

La sécurité alimentaire mondiale sera affectée par le changement climatique en Amérique du Sud, considérée comme le grenier du monde, a indiqué mercredi l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

«Il ne s'agit pas d'un sujet pour l'avenir, mais pour le présent, et les impacts sont bien plus importants que nous le pensions», a déclaré à la presse José Graziano Da Silva, directeur général de la FAO, une agence de l'ONU, qui tient à Santiago du Chili sa 33e réunion régionale.

Les sécheresses à répétition, comme celle qui traverse le sud du Brésil, sont un signe que le changement climatique est bel et bien là. L'Amérique latine est devenue le grenier du monde. L'impact en Amérique du Sud affecte la sécurité alimentaire de toute la planète. Nous le voyons déjà», a-t-il insisté.

«On avait l'idée que le monde était devenu un grand supermarché, que chacun pouvait acheter ce qu'il voulait (...) Nous avions atteint une situation d'approvisionnement complet. Désormais, le changement climatique implique que nous ne savons pas ce qu'il va se passer», a poursuivi M. Graziano Da Silva. Cette incertitude devrait favoriser la volatilité des marchés et des prix, et contraindre les pays à garantir leur approvisionnement domestique en réintroduisant des politiques abandonnées comme la constitution de stocks d'urgence.

APS

PANAMA

Chantier du canal : les ouvriers mettent fin à leur grève

Les ouvriers du chantier du canal de Panama ont mis fin mercredi à leur grève qui paralyssait depuis deux semaines les travaux d'élargissement du canal, après un accord salarial entre syndicats et dirigeants.

Les ouvriers, qui gagnent entre 2,73 et 3,67 dollars de l'heure selon leur qualification, demandaient 20% d'augmentation sur un an. Le patronat leur proposait 21% sur quatre ans. «Nous avons négocié une convention collective et donc la grève a été levée. Demain jeudi, tout le monde rejoindra son poste de travail, dont les travailleurs de l'élargissement du canal», a déclaré à l'AFP Saul Mendez, secrétaire général du syndicat des ouvriers de la construction Suntracs, à l'origine de cette grève nationale.

La convention prévoit une hausse de 9 à 11% des salaires, selon les qualifications, dès cette année, et d'autres augmentations d'ici 2017, a précisé M. Mendez. Le canal de Panama, par où transite 5% du commerce maritime



mondial, se trouve en phase d'élargissement pour permettre le passage de navires transportant jusqu'à 12.000 conteneurs, plus du double de la charge actuellement autorisée.

Estimés à plus de cinq milliards de dollars, les travaux sont paralysés pour la deuxième fois en 2014. En février, le chantier avait déjà été paralysé 15 jours, en raison d'un désaccord entre l'Administrateur du canal et le consortium international GUPC chargé de la construction de nouvelles écluses

concernant un surcoût de 1,6 milliard de dollars. Prévue pour 2014, centaine de l'inauguration du canal, la livraison du chantier n'est plus désormais attendue avant début 2016. Long de 80 km, le canal de Panama, dont les principaux clients sont la Chine et les Etats-Unis, rapporte environ un milliard de dollars par an aux caisses de l'Etat. Les recettes fiscales attendues à compter de 2025 s'élèvent à trois milliards par an, en-deçà des prévisions établies lors du lancement du projet d'élargissement.

PÉROU

Un parachutiste survit à une chute de 1 500 m

Un sous-officier de l'armée de l'Air du Pérou (FAP) a survécu à une chute d'une hauteur de plus de 1.500 mètres, dans la région d'Arequipa (sud), son parachute ne s'étant pas ouvert lors d'un entraînement. «C'est la volonté de Dieu qu'il ait survécu, nous avons fait tous les examens médicaux et il n'a aucune fracture, c'est miraculeux qu'il soit en vie», a indiqué mercredi le docteur Guillermo Pacheco, médecin des urgences de l'hôpital d'Arequipa, qui a traité le militaire. Le médecin a expliqué que le sergent Amasifuen Gamarra, 31

ans, s'est lancé depuis un avion militaire à 5.000 pieds (1.500 mètres) d'altitude mais au moment d'actionner la poignée d'ouverture du parachute, une sangle s'est enroulée autour de son cou et il a perdu connaissance.

«Nous ne savons pas ce qui a amorti la chute, mais il est vivant, c'est un miracle», a réitéré le médecin. Le sous-officier, qui compte huit années de service au sein de le FAP, a été transféré dans un hôpital militaire pour subir des examens complémentaires.

MINE EFFONDREE EN COLOMBIE

12 morts bilan définitif

La mine d'or illégale en Colombie, où ont péri 12 personnes ensevelies dans un éboulement la semaine passée, a été scellée à l'issue des recherches, ont annoncé mercredi les autorités. «On a procédé à la fermeture après avoir terminé les opérations de recherches et les agents de police restent dans le sec-

teur», a déclaré le lieutenant-colonel Mauricio Cardenas, responsable des opérations dans la province du Caucá (ouest), où s'est produite la catastrophe.

En début de semaine, les secours recherchaient encore quatre personnes, en se basant sur les témoignages de familles, mais il s'est avéré que certaines

d'entre elles ne se trouvaient même pas dans la mine au moment de l'accident, a précisé M. Cardenas.

L'éboulement s'était produit dans une mine à ciel ouvert située près d'une rivière, dans la localité rurale de Santander de Quilichao. Les douze corps récupérés ont été remis à leurs proches.

KENYA

80 personnes tuées par de l'alcool frelaté

Au moins 80 personnes sont mortes depuis lundi dans plusieurs régions du Kenya, après avoir consommé de l'alcool frelaté, ont annoncé mercredi les autorités kényanes.

La police kényane avait annoncé la mort d'au moins 63 personnes. Le bilan des victimes de «la consommation d'alcool illégal» est passé à 80 morts, a annoncé le Centre kényan de gestion des catastrophes (NDOC). «L'enquête se poursuit pour découvrir l'origine des boissons».

Le ministère kényan de l'Intérieur a indiqué que plus de 180 personnes restaient hospitalisées mercredi. Deux suspects, soupçonnés d'avoir vendu l'alcool en cause, ont

été arrêtés et des «échantillons de l'alcool mortel a été saisi (...) pour analyses», a poursuivi le ministère dans un communiqué.

Ces intoxications mortelles ont été recensées depuis lundi matin dans divers cantons au nord, à l'est et au sud-est de Nairobi, séparés d'une centaine de kilomètres l'un de l'autre.

À Embu 35 morts ont été recensés, 20 morts enregistrés dans le canton de Kiambu, 18 dans celui de Makueni, à environ 180 km au sud-est de Nairobi, sept dans celui de Kitui, à 180 km à l'est de la capitale, selon le NDOC.

UE
Les émissions de CO2 en baisse de 2,5% en 2013

Les émissions de dioxyde de carbone (CO2) ont diminué de 2,5% en 2013 dans l'Union européenne (UE-28) par rapport à l'année précédent, selon les estimations préliminaires publiées mercredi par Eurostat, l'Office statistique de l'UE.

Dans l'UE28, l'Allemagne enregistre le niveau le plus élevé d'émissions de CO2 en termes absolus, soit 760

millions de tonnes, a-t-on indiqué. Elle est suivie du Royaume-Uni (455 millions de tonnes), de la France (346 millions de tonnes) et de l'Italie (342 millions de tonnes). Eurostat estime qu'entre 2012 et 2013, les émissions de CO2 ont diminué dans quasiment tous les Etats membres, sauf le Danemark, l'Estonie, le Portugal, l'Allemagne, la France et la Pologne.

Les œuvres des artistes peintres Safia Haddad et Farida Fodil-Chérif exposées Centre culturel algérien à Paris

Deux expositions simultanées dédiées aux œuvres des artistes peintres Safia Haddad et Farida Fodil-Chérif ont été inaugurées mercredi soir au Centre culturel algérien (CCA), dans la capitale française, dévoilant l'originalité et la richesse de techniques inédites, que la sensibilité respective des deux artistes a su exprimer avec le talent de conteuses.

A travers son exposition, Safia, fille du romancier Malek Haddad, écrivain et poète algérien, décédé en 1978, auteur de nombreux romans dont *Le quai aux fleurs ne répond plus*, a voulu rendre hommage à son père, en illustrant certaines de ses réflexions et idées relevées dans ses textes, à travers une cinquantaine de toiles lumineuses aux couleurs dorées. *Le drapeau algérien, Le cypres de Malek, Les deux citrons, Un homme est mon ami, Nouvelle forêt*, figurent parmi les toiles exposées sur des formats carrés.

«Ce travail, consiste à évoquer, suggérer l'idée que j'ai de la sensibilité de mon père. Depuis toute pe-



tit, ses réflexions, ses mots et ses pensées se sont imposés à moi évidemment très subjectivement. Elles ont en partie élaboré le rapport que nous avions lui et moi», a-t-elle confié au public présent au vernissage. Safia Haddad, a également ajouté qu'elle a toujours considéré les pensées de son père comme «un cadeau inaliénable», sur l'impact qu'elles

avaient sur son existence, ajoutant qu'«elles me faisaient rêver».

«Ces pensées et réflexions m'ont amené au désir de peindre, puisque je pense comme Roland Barthes que «la peinture est de la poésie que l'on voit au lieu de l'entendre», a ajouté Safia Haddad qui actuellement, est à la recherche de subventions pour développer no-

tamment un thème lié à l'existence de la poésie de Malek Haddad, notamment sa contribution prépondérante au montage du Festival panafricain d'Alger en 1967.

L'artiste Farida Fodil Chérif a présenté une quarantaine de tableaux, représentant bijoux et habits traditionnels nationaux, traversant les temps et les régions d'Algérie à travers un travail minutieux d'assemblage et partant de l'idée que monter cette exposition a été inspirée par la volonté de laisser un souvenir à ses enfants «raison pour laquelle j'ai intitulé cette exposition, «A

mes petits de choux».

L'artiste a également confié avoir dédié six des tableaux de cette collection, à ses petits-enfants, en leur attribuant leurs prénoms respectifs. «La réalisation d'un seul tableau nécessite beaucoup de minutie, de patience, pouvant aller au-delà de douze heures de travail», a souligné cette artiste, estimant que la réussite de cette exposition «est un défi qu'elle a tenu à relever», au regard de toutes les difficultés qu'elle a rencontrées sur son chemin pour pour la réaliser et la voir aboutir.

Le manuscrit de l'«Appel pour une trêve civile en Algérie» de Camus en vente en France le 13 mai

Le manuscrit du célèbre «Appel pour une trêve civile en Algérie» d'Albert Camus, prononcé à Alger le 22 janvier 1956, sera mis en vente le 13 mai à Paris, a annoncé mercredi la maison d'enchères Artcurial.

Tiré confidentiellement dans une plaquette intitulée «Appel d'Albert Camus», puis publié dans *Actualités III chroniques algériennes* aux éditions Gallimard en 1958, ce document de 10 pages qui s'inscrit dans l'histoire de la guerre de Libération d'Algérie «marque l'apogée du combat de l'écrivain pour tenter de concilier les communautés de ce pays d'Afrique du Nord», souligne Artcurial.

Sous l'en-tête de la Librairie Gallimard, le manuscrit tracé d'une écriture fine et régulière, est ponctué de nombreuses ratures qui témoignent de la genèse du discours. Estimé entre 70.000 et 80.000 euros, il est dédié à «A Evelyne et à René Sintès/leur frère en Algérie» et signé «Sintès-Camus».

Le nom de ce couple d'amis est en effet le même que le nom de jeune fille de la mère de l'auteur. René Sintès était un jeune peintre né à Alger qui partageait avec Camus le désir de nouer un dialogue interculturel. Enlevé en 1962 par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), une organisation politico-militaire extrémiste, opposée à l'indépendance de l'Algérie, il paiera de sa vie, à 29 ans, son engagement pacifiste. Son épouse Evelyne avait dactylographié en 1956 le manuscrit de Camus.

Le 16 janvier 1956, le Comité pour une trêve civile avait invité Camus à écrire et à prononcer ce discours de la dernière chance. «Aucune cause ne justifie la mort de l'innocent: le 22 janvier, devant la salle comble du Cercle du Progrès d'Alger, Camus lance son fameux appel. A l'extérieur, la tension est grande. Les ultras de l'Algérie française profèrent des menaces de mort.

L'écrivain, qui recevra le Prix Nobel de littérature l'année suivante, veut «obtenir que le mouvement arabe» et les autorités françaises (...) déclarent simultanément, que pendant toute la durée des troubles, la population civile sera, en toute occasion, respectée et protégée».

Inclure les œuvres de Abdelmadjid Meziane et cheikh Bouamrane dans les cursus de l'enseignement supérieur



Des chercheurs en pensée philosophique ont insisté, mercredi à Oran, sur la nécessité de valoriser les œuvres intellectuelles du sociologue et philosophe défunt Abdelmadjid Meziane et le penseur et érudit en sciences islamiques cheikh Bouamrane et les inclure dans les cursus de l'enseignement supérieur. En marge du Colloque international sur ces deux personnalités, le directeur du laboratoire du patrimoine et de la pensée moderne de l'université d'Oran, Abdelhakim Saïm a estimé nécessaire de réhabiliter les contributions intellectuelles de ces fondateurs de la pensée philosophique en Algérie et protecteurs de l'identité nationale. Il a annoncé, dans ce sens, que son laboratoire compte éditer les travaux de ce colloque, en collaboration avec le Haut conseil islamique. Pour sa part, le penseur et littérateur Abdelmalek Mortad a pro-

posé d'enseigner les œuvres de Abdelmadjid Meziane (1926-2001) notamment au département de sociologie et de leur consacrer des thèses de magister et de doctorat, le qualifiant d'un des grands sociologues au Maghreb arabe qui maîtrisait les langues arabe, amazighe et française. La fille du penseur Bouamrane, Fadila a affirmé que son père et le regretté Abdelmadjid Meziane étaient les premiers à contribuer à la fondation d'une école philosophique en Algérie, rappelant qu'ils étaient les premiers à introduire l'arabisation à l'institut de philosophie en Algérie. Les travaux de la première

Naissance de l'association «Cit'arts» pour forcer la reconversion des abattoirs d'Alger en «fabrique culturelle»

L'association culturelle pour les arts de la cité (Cit'arts) dédiée à la promotion de la culture par la «formation aux métiers de la scène et du cinéma» a été créée mercredi à Alger par un groupe d'artistes, d'architectes et d'anciens cadres du ministère de la Culture. Présidée par le documentariste et musicien Athmane Tadjenante, Cit'arts compte parmi ses membres la plasticienne Djahida Houadef, le photographe Kais Djilali et l'architecte Fella Khellif.

La nouvelle association, issue de «Art'Attoir», un collectif qui appelle à l'affection des abattoirs d'Alger aux activités culturelles et artistiques, compte mobiliser toutes les ressources au service de la création d'une «fabrique culturelle» à Alger apte à «prendre en charge la production culturelle et la formation».

Le projet de la «Fabrique culturelle Dzair», également inspiré du manifeste du collectif «Art'Attoir» vise à «faciliter la formation et développer les ressources humaines nécessaires afin d'adapter la qualité des produits culturels aux standards internationaux», comme précisé par le président de Cit'arts.

L'association compte mobiliser ses adhérents pour accélérer la procédure du classement des abattoirs d'Alger pour y installer la fabrique culturelle, estimant que les lieux ne peuvent trouver «meilleure reconversion».

En mars 2014, un arrêté du ministère de la Culture a ouvert une instance de classement des abattoirs d'Alger comme «monument historique témoin de la période industrielle de l'Algérie».

Un appel lancé par des artistes algériens aux autorités publiques avait recueilli, quelques mois plus tôt plus de 700 signatures, pour la création d'un espace dédié aux arts et à la culture en lieu et place des actuels abattoirs d'Alger. Cette demande s'inspire d'expériences relevées dans de nombreux pays comme les anciens abattoirs de Testaccio à Rome (Italie) abritant aujourd'hui le Musée d'art contemporain de Rome ou encore le 798 de Pékin (Chine) une ancienne usine réaménagée en village d'artistes tout en gardant sa structure originelle.

L'association nouvellement créée lance un appel à toutes les compétences souhaitant contribuer à la «réflexion» et la «mise en œuvre» de projets de développement artistiques et culturels. Elle affirme avoir déjà pris attaché avec de célèbres écoles européennes du théâtre et du cinéma. Avec l'ambition d'élever la culture algérienne au rang d'une «industrie florissante» et de «vecteur du développement humain et social», Cit'arts compte offrir à tous les jeunes intéressés des formations dans des métiers jusqu'ici délaissés (son, éclairage, effets spéciaux, scénographie ...).

Diabète : pourquoi prendre soin de vos gencives

Mesurer sa glycémie et faire ses injections d'insuline font partie du quotidien des personnes diabétiques. Mais la surveillance de la santé bucco-dentaire doit aussi devenir un geste réflexe. Car des dents en mauvaise santé peuvent aggraver le diabète.

Les effets du diabète sur la santé des dents

«Nombre de personnes diabétiques ignorent que les inter-relations de leur maladie avec la santé bucco-dentaire sont importantes et exigent un suivi régulier. En effet, les infections des gencives et des tissus de soutien des dents (maladies parodontales) peuvent aggraver le diabète. Et à l'inverse, un diabète mal contrôlé peut provoquer des infections et des caries» affirme l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD). «Souvent sous-estimées, les complications dentaires du diabète cachent un mal évolutif qui peut aller jusqu'à l'infection buccale généralisée et la perte des dents» alertent les experts.

Caries, gingivite (l'inflammation de la gencive) ou parodontite (l'inflammation en profondeur de la gencive et de l'os qui soutient la dent) : les personnes diabétiques sont trois fois plus vulnérables que les autres face à ces problèmes de santé bucco-dentaire car leur maladie diminue leur résistance aux infections microbiennes. En outre, leur salive plus sucrée attaque silencieusement l'émail des dents par le biais de la plaque dentaire. Comme les pieds ou la vue, les dents et les gencives des diabétiques ont donc besoin de beaucoup d'attention, même en l'absence de symptômes. «Or, on a constaté que seulement un tiers des personnes diabétiques a une consultation dentaire dans l'année, alors qu'un patient diabétique sur 2 présente une maladie parodontale» explique le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et membre de l'UFSBD.

Quels soins des dents pour les diabétiques

«Les personnes diabétiques savent que le diabète augmente le risque de mortalité par maladie cardiovasculaire. Mais il faut savoir que les maladies parodontales multiplient par 3 ce risque de mortalité. D'où la nécessité de s'assurer auprès du dentiste que les effets du diabète sur le parodonte sont bien maîtrisés» ajoute le Dr Lequart.

– Brossez-vous méticuleusement les dents après chaque repas. Utilisez de préférence un dentifrice au fluor et du fil dentaire pour les zones inter-dentaires qui ne sont pas accessibles à la brosse.



– Faites un ou plusieurs bains de bouche quotidien-nement, surtout si la collerette de la gencive est rouge, ce qui indique un début de gingivite qui pourrait évoluer vers une parodontite.

– Buvez beaucoup d'eau afin de ne pas avoir la bouche sèche. De nombreux médicaments antidiabétiques provoquent une sécheresse buccale. Or, le manque de salive est propice à l'apparition des premières lésions des gencives.

– Autre problème : la salive des diabétiques contient plus

de glucose, ce qui modifie la composition de la plaque dentaire et favorise le développement de bactéries dans la bouche. Un suivi régulier chez le dentiste, au moins deux fois par an, permet de supprimer d'éventuels foyers infectieux avec un détartrage.

– Venez systématiquement en consultation avec vos der-nières analyses d'HbA1c (hémoglobine glyquée). Et dès qu'un symptôme de rougeur ou de gonflement de la gencive apparaît, prenez rendez-vous.

Brûlures : les petits garçons et les seniors sont particulièrement exposés

Parmi les personnes hospitalisées pour brûlures, un quart sont des enfants âgés de 0 à 4 ans et un quart sont des hommes âgés de plus de 50 ans. Mais les seniors courent plus de risques de décès que les tout-petits.

Chaque année, près de 9 000 personnes sont hospitalisées pour brûlures. Mais, selon les chiffres récoltés par l'Institut de veille sanitaire (InVS) lors de sa dernière étude à ce sujet, les petits garçons et les hommes âgés de plus de 50 ans seraient particulièrement exposés. En 2011, révèle l'Institut, parmi les 8 670 personnes hospitalisées pour brûlures, un quart sont des enfants âgés de 0 à 4 ans et un quart a plus de 50 ans. Les hommes représentent donc 63% des brûlés, et les plus âgés ont plus de risques d'en décéder. En effet, l'âge moyen des personnes qui ont succombé à



leurs blessures a évolué de 60,8 en 2008 à 63,7 en 2011. La moitié des 219 personnes décédées à l'hôpital pour brûlures en 2011 avaient plus de 65 ans.

L'incidence des hospitalisés pour brûlures est également en hausse chez les plus de 85 ans, passant de 11,6 à 13,9 pour 100 000 habitants entre 2008 et 2011.

Les séjours hospitaliers pour ce type de blessures sont généralement de longue durée, avec une moyenne de 7,5 jours, voire une moyenne d'un mois pour les plus gravement atteints (12%), pris en charge par les centres de traitement des brûlés. L'Institut rappelle que pour réduire le nombre d'incendies à la maison, l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée sera obligatoire dans toutes les habitations à partir de mars 2015.

Mai 2014

Fatigue : 3 fleurs de Bach pour gagner du tonus

Ces 3 fleurs de Bach vous aideront à lutter contre la fatigue qui vous envahit lorsque l'hiver se prolonge et que le froid vous donne envie de rester sous la couette.

Mustard : pour chasser les idées noires

Les mois de janvier et février sont souvent synonymes de retour du froid, de journées de grisaille et de mélancolie saisonnière. La fatigue et les idées noires s'installent à mesure que l'hiver se prolonge et votre bonne humeur semble avoir pris ses quartiers d'hiver en attendant le retour du soleil.

Mustard est la fleur de Bach essentielle pour lutter contre la déprime saisonnière. Elle permet de chasser les idées noires et de renouer avec la joie de vivre. Elle est, par exemple, une aide précieuse pour les personnes qui travaillent dans des centres commerciaux et qui, en hiver, ne voient jamais la lumière du jour.

Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'élixir choisi dans une petit bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée. Pour venir à bout d'une fatigue solidement ancrée, optez pour une cure de 20 jours à un mois minimum.

Olive : pour retrouver du tonus

En cette période d'hiver qui se prolonge, il est normal de se sentir fatigué. Si vous n'avez pas de lampe de luminothérapie, les effets de l'absence de lumière se font sentir.

Olive s'adresse aux personnes qui se sentent à bout physiquement et moralement et aide à restaurer force et vitalité. Elle est souvent indiquée, par exemple, après une période d'hospitalisation, après un accouchement ou encore aux personnes qui passent de longues heures dans les dosiers et les chiffres en période de bilan !

Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'élixir choisi dans une petit bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée.

Hornbeam : pour vous aider à vous lever le matin

En ces jours de grand froid, vous resteriez bien sous la couette. Dès le matin, la lassitude vous envahit et se traduit par un tel relâchement musculaire que vous vous demandez si vous allez avoir la force de démarrer la journée.

Hornbeam agit comme un starter et vous donne le coup de pouce nécessaire pour déclencher la journée avec entrain et trouver la volonté nécessaire pour vous lancer dans de nouvelles tâches. Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'élixir choisi dans une petite bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée.

La nuit blanche cause du tort à notre cerveau

Voilà une étude qui devrait nous faire regretter d'avoir fait la fête toute la nuit. Le manque de sommeil déteint sur les neurones, accélérant leur dégénérescence, selon des chercheurs suédois de l'université d'Uppsala.

Couché à 7h du matin le 1^{er} janvier, vous accusez un sérieux déficit de sommeil. La fatigue se lit sur votre visage cerné, qui se souvient des excès du réveillon.

Ce dont on se doute moins, c'est que le cerveau aussi pâtit de ce manque de repos. L'université d'Uppsala (Suède) sort une étude sur les méfaits de la nuit blanche au niveau cérébral. Les chercheurs ont analysé le sang de quinze jeunes hommes en bonne santé dont certains venaient de dormir huit heures, d'autres de faire une nuit blanche.

Les résultats, à paraître dans la revue scientifique *Sleep*, donnent sérieusement envie de nous remettre au lit.

Ils montrent en effet que chez les volontaires en manque de sommeil, la concentration de deux molécules du cerveau, l'énoïlase, liée aux neurones, et la protéine S-100 B, a augmenté de 20%.

«Le nombre de ces molécules du cerveau augmente habituellement dans le sang à l'occasion des lésions cérébrales», traduit dans un communiqué repris par l'AFP le coordinateur de l'étude, Christian Benedict.

Autrement dit, «un manque de sommeil peut favoriser les processus de neurodégénérescence». A contrario, une bonne nuit de sommeil «pourrait être d'une importance critique pour le maintien de la santé du cerveau».



Les bienfaits confirmés d'un bon sommeil

Ces conclusions n'ont rien de surprenant puisqu'elles accréditent les apports de littérature scientifique sur l'importance du

sommeil sur le cerveau. On sait depuis récemment que le cerveau est une machine formidable qui assure le nettoyage de toutes les toxines et déchets accumulés dans les cellules cérébrales. Il assure également une fonction de réparation de cellules essentielles pour le

bon fonctionnement de notre système nerveux.

Enfin, des chercheurs américains ont récemment suggéré que le fonctionnement cérébral des insomniques n'était pas optimisé et donc plus sujet aux troubles de la mémoire.

Mal dormir favoriserait la fibromyalgie



Les résultats de cette étude ont montré que les troubles du sommeil (manque de sommeil, insomnies...) sont associés à un risque accru de développement d'une douleur généralisée, ou fibromyalgie.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne entre 2 et 5% de la population française dont le diagnostic est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. En effet, la fibromyalgie est «un état douloureux musculosquelettique spontané diffus bila-téral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoriés». Fibromyalgie veut dire «fibro» pour tissus fibreux, tendons, «myo» pour muscle et «algie» pour douleur.

Le directeur de l'étude de recommande donc d'«inclure le facteur sommeil dans la prise en charge des douleurs musculosquelettiques généralisées au même titre que même titre que la santé physique et psychologique».

NIGERIA

Londres va envoyer des conseillers à Abuja pour aider à retrouver les lycéennes enlevées par Boko Haram

Une équipe de conseillers gouvernementaux va être dépêchée par Londres au Nigeria afin de participer aux efforts de libération des quelque 200 jeunes filles enlevées par le groupe d'insurgés Boko Haram, a annoncé un porte-parole du Premier ministre britannique, cité hier par les médias.

Le porte-parole a indiqué que l'équipe interministérielle partira «dans les meilleurs délais», sans préciser quelle sera sa composition.

L'équipe travaillera sur place aux côtés des militaires et éléments chargés du maintien de l'ordre envoyés par le président américain Barack Obama.

Les conseillers britanniques agiront principalement dans le domaine de la coordination des opérations et le conseil aux autorités locales, plutôt que de s'impliquer directement dans les actions sur le terrain pour sauver les jeunes filles.

Des officiers de liaison du SAS (Special Air Service), unité des forces spéciales de l'armée britannique, basés à Abuja, participeront également aux opérations de secours, rapporte jeudi le quotidien britannique *The Times*.

Lors d'un entretien téléphonique mercredi avec David Cameron, «le président nigérian Goodluck Jonathan a accepté l'aide proposée par le Premier ministre», a ajouté le porte-parole du 10 Downing Street.

Avant le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la France avaient annoncé l'envoi d'experts pour assister les autorités nigérianes.

L'identification génétique pour aider à retrouver les jeunes Nigérianes enlevées

L'empreinte génétique de quelque 200 adolescentes kidnappées par des membres du groupe armé Boko Haram dans le nord-est du Nigeria pourrait permettre aux enquêteurs de les identifier et de les retrouver, mais cette technique requiert l'aide des familles des jeunes filles et du grand public, selon des experts. La technologie, sous la forme d'un programme d'identification génétique, a déjà permis par le passé d'identifier des personnes disparues et même d'extraire plus de 740 enfants des réseaux de trafic d'êtres humains.

Les experts, basés aux Etats-Unis et en Espagne, se disent prêts à travailler bénévolement pour aider à retrouver les plus de 200 adolescentes enlevées par des membres présumés du groupe extrémiste Boko Haram.

«C'est un geste humanitaire», explique Arthur Eisenberg, directeur du département de génétique humaine et moléculaire à l'University of North Texas.

Pour se lancer, les scientifiques doivent tout d'abord prélever des échantillons d'ADN (sang, salive...) sur les proches parents des jeunes filles kidnappées. Ils sont alors en mesure de dresser un profil génétique à l'aide d'un logiciel baptisé M-FISys.

Selon Gary Weaver, un expert en communication interculturelle à l'American University de Washington, il y a peu de risques que les parents des adolescentes invoquent de quelconques croyances pour refuser de fournir un échantillon, assure-t-il.

D'autant plus que le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a menacé de «vendre» les jeunes filles comme «esclaves» ou de les «marier» de force. Et, selon des sources concordantes, elles auraient été emmenées dans des pays voisins du Nigeria.

Le processus d'identification repose en définitive largement sur l'aide de la population. Ainsi, si quelqu'un croise une jeune fille dont il pense qu'elle a été enlevée, il devra se débrouiller pour prélever un échantillon d'ADN et le fournir aux autorités. Ces dernières se chargeront alors de le faire analyser et de le comparer avec les profils répertoriés grâce à DNA-Prokids, un programme d'identification génétique développé par l'université de Grenade en Espagne.

DNA-Prokids a été lancé par José Lorente, un médecin expert en sciences légales, il y a dix ans. Depuis, DNA-Prokids s'est notamment implanté au Mexique, au Brésil, au Guatemala et aux Philippines.

APS

Des centaines de morts dans un massacre et mobilisation internationale pour plus de 200 lycéennes kidnappées

La communauté internationale a proposé mercredi son aide aux autorités nigérianes pour retrouver plus de 200 adolescentes enlevées mi-avril dans le nord-est du pays par le groupe armé Boko Haram, qui a massacré des centaines de personnes dans la même région.



Environ 300 personnes ont été massacrées lundi dans une nouvelle attaque du groupe extrémiste contre la ville de Gamboru Ngala située dans l'Etat de Borno dans le nord-est du Nigeria, selon un sénateur. «Le bilan de l'attaque est d'environ 300 morts», a déclaré mercredi Ahmed Zanna, sénateur de cette région. Les assaillants, arrivés dans la ville en pleine journée à bord de véhicules blindés et de vans peints aux couleurs de la police et de l'armée, ont brûlé le marché, le bureau des douanes, le commissariat de police et presque tous les magasins de la ville. Selon des témoignages, plus de 100 cadavres ont été comptés dans cette ville proche de la frontière avec le Cameroun. L'insurrection menée par Boko Haram, qui dure depuis cinq ans, a fait des milliers de morts au Nigeria. Les violences sont surtout centrées dans le Nord-Est, où l'armée mène une opération de grande envergure, depuis un an, pour tenter de mettre fin à l'insurrection. Selon des observateurs, le

recours à des milices privées, constituées de civils, contre ces insurgés extrémistes a poussé Boko Haram à se retourner contre les populations locales. Par ailleurs, des éléments de Boko Haram ont enlevé dimanche onze filles lors d'une attaque menée contre deux villages toujours dans le nord-est du pays. Après avoir attaqué un village dans l'Etat de Borno, dimanche soir, et enlevé huit adolescentes, les ravisseurs ont attaqué un deuxième village tout proche et «enlevé trois autres filles», a déclaré Hamza Tada, un responsable municipal. Au total, les éléments armés de Boko Haram «ont enlevé 11 filles âgées de 12 à 15 ans dans les villages de Warabe et Walau», a-t-il précisé. Ces nouvelles attaques, accompagnées de massacres et d'enlèvements en masse, s'ajoutent à l'enlèvement de 276 adolescentes dans un lycée de Chibok, également dans l'Etat de Borno.

Une aide internationale pour libérer les 200 lycéennes enlevées

Les Etats-Unis, la

France, la Chine et le Royaume-Uni ont affiché leur volonté d'aider les autorités nigérianes à retrouver les plus de 200 adolescentes toujours prises en otages par le groupe Boko Haram, qui menace de les vendre comme esclaves et de les forcer au mariage.

Le président américain Barack Obama avait indiqué mardi qu'il était disposé à envoyer des forces de sécurité américaines (militaires, policiers et «autres agences») pour aider le Nigeria à retrouver les plus de 200 lycéennes enlevées.

De son côté, un porte-parole du Premier ministre britannique a annoncé que son pays va déployer en urgence une équipe de conseillers gouvernementaux au Nigeria.

Le président français François Hollande lui a emboîté le pas mercredi lorsqu'un nouvel enlèvement de 11 autres jeunes filles a été signalé mardi, assurant que la France «fera tout pour aider le Nigeria».

Une «équipe spécialisée» est disponible pour aider aux recherches, a

précisé le ministre français des Affaires étrangères peu après.

Pour sa part, la Chine a déclaré qu'elle va aider le Nigeria à retrouver les lycéennes enlevées par le groupe armé Boko Haram, a déclaré le président nigérian Goodluck Jonathan mercredi après avoir reçu le Premier ministre chinois Li Keqiang, à Abuja.

«La Chine a promis d'aider le Nigeria dans sa lutte contre le terrorisme, et surtout dans les efforts mis en place pour retrouver les filles qui ont été enlevées de leur lycée», a-t-il ajouté. Mardi, Al-Azhar, plus haute autorité religieuse en Egypte, avait appelé Boko Haram, à relâcher les captives, soulignant que les traiter ainsi était «totalement contraire aux enseignements de l'islam et à ses principes de tolérance».

Le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a menacé dans une vidéo de «vendre» comme «esclaves» les lycéennes ou de les «marier» de force, un message qui a terrifié les familles et soulevé une indignation mondiale.

Leïla Zerrougui exhorte à redoubler d'efforts pour libérer les filles enlevées à Chibok

La Représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU sur les enfants et les conflits armés, Mme Leïla Zerrougui, a appelé mercredi le gouvernement nigérian à redoubler d'efforts pour la libération des 230 jeunes filles nigérianes enlevées, à la mi-avril, par le groupe terroriste Boko Haram, alors que des informations ont fait état de nouveaux enlèvements mardi.

«Je suis consternée par ces attaques et je suis solidaire avec les victimes et leurs familles dans cette tragédie. Je condamne fermement la déclaration par vidéo du supposé chef de Boko Haram qui a affirmé que les filles enlevées seraient vendues, éventuelle-



ment, pour des mariages forcés», a déclaré la diplomate algérienne dans un communiqué de presse. Mme Zerrougui a indiqué qu'elle et la Représentante spéciale du secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits, Zainab Hawa Bangura, et la directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, ainsi que la Haute Commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay, avaient contacté le gouvernement nigérian pour l'exhorter à redoubler d'efforts pour assurer la libération de ces filles. Elle a

également avancé qu'elle allait poursuivre les discussions avec le gouvernement nigérian tout en saluant l'engagement des dirigeants du monde, et a aussi appelé la communauté internationale à soutenir le gouvernement du Nigéria dans ses efforts pour retrouver les filles enlevées. A rappeler que les Etats-Unis se préparent à déployer une équipe multidisciplinaire pour aider le Nigeria à retrouver et à libérer les lycéennes enlevées par Boko Haram. Cette équipe, selon la Maison-Blanche, pourrait fournir une expertise en matière de renseignement, d'enquête et de négociations dans le but de libérer les filles kidnappées.

MALI

Un militaire français tué dans le Nord

Un sous-officier français a été tué en opération par un engin explosif dans la nuit de mercredi à jeudi dans le nord du Mali, a annoncé l'Elysée dans un communiqué hier.

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a précisé sur BFM TV et la radio RMC que le militaire, appartenant au 2^e Régiment étranger de parachutistes de Calvi (Corse), avait été tué par «un engin explosif improvisé».

La mort de ce légionnaire porte à huit le nombre de soldats français tués au Mali depuis le lancement le 11 janvier 2013 de l'opération militaire française Serval, selon la même source.

Le président français François Hollande, a exprimé sa «profonde tristesse», saluant le «sacrifice de ce légionnaire français», selon le communiqué de l'Elysée.

MAURITANIE
Une femme candidate à l'élection présidentielle du 21 juin

Une femme a déposé sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 21 juin en Mauritanie, a annoncé mercredi le Conseil constitutionnel dans un communiqué.

«Mme Lalla Mariem Mint Moulaye Idriss a déposé au secrétariat général du Conseil constitutionnel un dossier portant sa candidature à la présidentielle du 21 juin», indique ce communiqué.

Mme Mint Moulaye Idriss, 57 ans, candidate indépendante, est la deuxième femme à se porter candidate à une élection présidentielle en Mauritanie, après Aïcha Mint Jедéine qui s'était présentée en 2003 contre le président Maouiya Ould Taya (1984-2005).

Mme Mint Moulaye Idriss est actuellement présidente du Conseil d'administration de l'Agence mauritanienne d'information (AMI, officielle).

Deux autres candidatures ont déjà été déposées pour la présidentielle du 21 juin, celle du président sortant, Mohamed Ould Abdel Aziz, et celle de Boidel Ould Houmeid, chef d'El-Wiam, un parti d'opposition qui compte sept députés sur 147 à l'Assemblée nationale.

La date de clôture des candidatures au scrutin présidentiel du 21 juin est mercredi à minuit.

LÉGISLATIVES EN AFRIQUE DU SUD
Fermeture des bureaux de vote

Les bureaux de vote en Afrique du Sud ont commencé à fermer mercredi à 21h00 (19h00 GMT), heure officielle de clôture des élections législatives, alors que certains d'entre eux resteraient ouverts jusqu'à l'épuisement des files d'attente, conformément à la loi électorale.

Plus de 25 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour ces 5^e législatives depuis la chute de l'apartheid en 1994, et la Commission électorale a fait état dès 17h00 d'une participation «très élevée».

Les électeurs sud-africains étaient appelés à choisir 400 députés qui, à leur tour désignent le 21 mai le prochain chef de l'Etat.

L'ANC, au pouvoir depuis 1994, est le grand favori pour ces élections, ce qui devrait permettre de reconduire le président Jacob Zuma, 72 ans, pour un second mandat de cinq ans.

APS

RDCONGO

80.000 Congolais de RDC rentrés du Congo-Brazzaville depuis début avril

«Nous sommes maintenant à 77 800 personnes rentrées du Congo-Brazzaville», a indiqué Florian Morier, chargé des projets à l'OIM en RDC, à la presse.

Ces personnes, qui continuent d'affluer à Kinshasa, sont des clandestins expulsés par les autorités de Brazzaville ou des personnes en situation régulière qui se sont décidées à rentrer, craignant d'être poussées à partir de force, même avec des papiers en règle.

Il y a eu une «accélération» des retours depuis le 26 avril, et «en moyenne 5.000 personnes par jour rentrent en RDC», a souligné M. Morier.

«Nous pensons que les autorités de Kinshasa ont pris les choses en main, néanmoins il est important de soutenir encore le gouvernement notamment en ce qui concerne le transport, la nourriture et la santé», a-t-il indiqué.

Les autorités de Brazzaville ont notifié officiellement

Près de 80.000 citoyens de la République démocratique du Congo (RDC) sont retournés dans leur pays dans le cadre d'une opération sécuritaire lancée début avril au Congo, a indiqué mercredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).



que l'opération «mbataya bako» (la gifle des aînés, en lingala), lancée le 3 avril pour lutter contre la délinquance et les clandestins, pourrait durer encore «un mois», a ajouté M. Morier.

A Kinshasa, le Conseil des ministres a dénoncé mardi le fait que des ressortissants de la RDC aient subi au Congo «des extorsions, des tortures et des Lynchages de la part de certains éléments de la police et

des bandes de jeunes xénophobes du Congo». Ayant reconnu des bavures, Brazzaville a radié 17 policiers. Avant de traverser le fleuve Congo pour regagner Kinshasa, de nombreux RDCongolais passent «plusieurs jours dans un site de transit dans des conditions difficiles et «des enfants voire des bébés arrivent (en RDC) dans un état de fatigue déjà très avancé», a déploré le chargé des projets à l'OIM.

«Parmi les expulsés, beaucoup arrivent sans papiers» et il est difficile d'établir leur nationalité, a-t-il ajouté, rapportant des arrivées de Centrafricains ou Sénégalais dans le flux des expulsés. La RDC, qui compte environ 76 millions d'habitants, est le dernier pays au classement de l'indice du développement humain des Nations unies. A Brazzaville, où les conditions de vie sont un peu meilleures, les ressortissants de la RDC exercent toutes sortes de métiers peu qualifiés.

CENTRAFRIQUE

L'ONU appelle à un soutien pour le Tchad qui accueille des milliers de Centrafricains...

La chef de l'humanitaire des Nations unies, Valerie Amos, a appelé mercredi à un soutien d'urgence des bailleurs de fonds pour le Tchad afin de répondre aux besoins humanitaires de 97.000 personnes qui ont fui les violences en République centrafricaine et des deux millions de Tchadiens qui souffrent d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

Le plan de réponse humanitaire géré par l'ONU au Tchad exige un montant de 527 millions de dollars mais est, actuellement, financé à seulement 5%, a souligné le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

«J'espère que ma visite sera l'occasion de focaliser l'attention sur l'impact de la crise de la République centrafricaine sur le Tchad et une opportunité pour le Tchad d'obtenir de la reconnaissance en tant que pays qui a accueilli des réfugiés non seulement de la République centrafricaine, mais aussi du Soudan», a déclaré Mme Amos à l'issue d'une visite de deux jours au Tchad.

«Nous devons lever les fonds requis pour apporter le soutien dont ont besoin les gens qui ont fui et franchi la

frontière ainsi que les Tchadiens qui les accueillent», a-t-elle ajouté. Depuis le début de l'année, le gouvernement du Tchad et la communauté humanitaire ont évacué plus de 70.000 personnes de la République centrafricaine et facilité le retour de près de 29.000 migrants tchadiens dans leurs régions d'origine.

Les partenaires humanitaires assistent également plus de 61.000 personnes sur des sites de transit.

Lors de sa visite, Mme Amos s'est rendue sur un site de transit près de la capitale N'Djamena et à Kanem, dans la région sahélienne du Tchad.

«Au Tchad, deux millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire et de malnutrition, dont 147.000 enfants, alors qu'en 2013, quelques 45.000 enfants sont morts de malnutrition.

«Nous savons que nous devons faire face à l'impact immédiat, mais nous devons aussi planifier le long terme, pour aider les communautés à renforcer la résilience dont elles ont besoin afin qu'elles puissent surmonter les chocs auxquels elles font face d'année en année», a déclaré Mme Amos après sa visite à Kanem.

...13 morts dans des affrontements entre groupes armés au nord de Bangui

Treize personnes ont été tuées dans des affrontements entre les milices ex-Séléka, majoritairement musulmans, et chrétiennes anti-balaka à Bangui, a indiqué hier la Force africaine Misca.

«De violents affrontements ont éclaté mardi dans le centre de Kaga Bandoro, entre les ex-Séléka et les anti-Balaka (...) Treize personnes parmi lesquelles deux civils ont été tuées, et plusieurs autres blessées», a

précisé un officier de la Misca, cité par l'AFP. «Tout est parti d'une attaque des anti-Balaka contre les ex-Séléka, à la suite d'une tentative de vol», a-t-il expliqué.

«Ces affrontements ont donné lieu à des actes de pillages de part et d'autre, et de nombreuses maisons ont été incendiées par les deux camps», a-t-il ajouté.

L'officier a indiqué que les deux groupes ennemis «ont des effectifs de plusieurs centaines d'individus» cha-

cun. «L'effectif des éléments de la force africaine à Kaga Bandoro ne permet pas une interposition, mais nous essayons de faire le maximum pour éviter le pire à la population», a-t-il assuré.

La région Nord est l'une des plus sensibles du pays depuis plusieurs semaines, au cours desquelles de nombreux villages ont été attaqués, ainsi qu'un hôpital géré par l'ONG Médecins sans frontières la semaine dernière.

UKRAINE

Berlin salue «le ton constructif» du président Poutine

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a salué hier «ton constructif» du président russe Vladimir Poutine qui demandé aux régions pro-russes de l'est de l'Ukraine de reporter leur référendum de dimanche.

«Je salue le ton constructif qu'a affiché le président Poutine après sa rencontre avec le président de l'OSCE, Didier Burkhalter», a souligné le ministre, dans un communiqué, appelant à la mise en œuvre «immédiate de ce qui a été discuté à Moscou».

«Nous sommes peut-être à un moment décisif», a estimé M. Steinmeier. «La situation est très critique mais il existe encore une chance que nous parvenions par des moyens diplomatiques à éviter une nouvelle escalade de la violence et la perte totale de



contrôle dans l'est de l'Ukraine».

Recevant mercredi à Moscou le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Suisse Didier Burkhalter, le président russe a demandé aux régions pro-russes de l'est de l'Ukraine de reporter le référendum de dimanche. En échange, il a enjoint «aux autorités de

Kiev d'arrêter immédiatement toutes les opérations militaires et punitives dans le sud-est».

Les séparatistes pro-russes devaient faire part hier de leur décision sur un rapport du référendum prévu le 11 mai sur la «déclaration d'indépendance» de la République autoproclamée de Donetsk.

UNION EUROPÉENNE

La Pologne soutient l'Albanie dans ses efforts pour son adhésion

La Pologne a affiché son soutien à l'Albanie dans ses efforts et démarches en vue de l'adhésion à l'Union européenne, a affirmé le ministre polonais des Affaires étrangères, Radoslaw Sikorski.

Lors d'un entretien mercredi à Varsovie avec son homologue albanaise Ditmire Bushati, le chef de la diplomatie polonaise, qui a loué l'expérience de son pays ayant conduit à l'adhésion à l'UE en 2004, a fait part de «l'engagement de la Pologne à mettre cette expérience à la disposition de l'Albanie pour rejoindre l'UE».

«La Pologne a toujours soutenu la demande d'adhésion de l'Albanie à l'UE», a dit M. Sikorski. La rencontre entre les deux ministres a été mise à profit pour discuter de l'état actuel de la coopération économique bilatérale. M. Bushati a, pour sa part, salué les changements qui ont eu lieu en Po-



logne depuis son adhésion à l'UE, ajoutant que «l'Albanie apprécie le soutien et l'expérience polonaise y compris dans des domaines stratégiques, tels que le gaz et l'énergie».

Cette rencontre a été sanctionnée par la signature d'un mémorandum de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'intégration européenne entre les ministères des Affaires étrangères polonais et albanais. Varsovie apportera une aide au gouvernement albanaise dans la préparation des négociations d'adhésion à l'UE.

Durant son séjour à Varsovie, le ministre albanaise a également rencontré le vice-président du Sénat polonais, Cezary Grabarczyk, le président de la Commission parlementaire des Affaires européennes, Agnieszka Pomaszka et le président du groupe parlementaire polonais-albanaise, Tomasz Glogowski.

THAÏLANDE

Les manifestants jugent «illégitime» le gouvernement par intérim

Les manifestants thaïlandais ont annoncé hier être prêts à former leur propre gouvernement, jugeant «illégitime» le gouvernement par intérim nommé mercredi après le limogeage de la Première ministre Yingluck Shinawatra.

«Demain, nous allons prendre des mesures pour nommer un nouveau gouvernement», a annoncé Akanat Promphan, porte-parole des manifestants, cité par la presse. Le Premier ministre par intérim, Niwattumrong Boonsongpaisan, nommé mercredi, «n'a aucune légitimité», a-t-il ajouté.

«Le but sera de trouver un gouvernement qui représente le peuple», a indiqué le porte-parole, fidèle à



l'idée d'un «conseil du peuple», non élu. L'annonce de la liste de ce «gouvernement dissident» sera faite lors d'une grande journée d'action aujourd'hui, promise comme décisive par les manifestants, selon la

même source. Mme Yingluck a été limogée mercredi par la Cour constitutionnelle la reconnaissant coupable d'abus de pouvoir, après avoir fait face à un mouvement de rue depuis six mois. La Cour a également

décidé de révoquer plusieurs ministres impliqués dans ce dossier lié au transfert d'un haut fonctionnaire. Les manifestants réclamaient son départ mais aussi l'établissement d'un «conseil du peuple» non élu pour mettre fin sur le long terme à l'influence de son frère Thaksin Shinawatra, ancien chef de gouvernement renversé par un coup d'Etat en 2006.

Pour tenter de sortir de cette crise politique qui secoue le pays depuis six mois, marquée par des manifestations et des violences ayant fait au moins 25 morts et des centaines de blessés, de nouvelles législatives ont été programmées pour le 20 juillet, mais le décret n'a pas encore été officiellement approuvé.

CEI

Réunion à Moscou des présidents de quatre pays de l'organisation

Les dirigeants russe, arménien, biélorusse et tadjik, Vladimir Poutine, Serge Sargsian, Alexandre Loukachenko et Emomali Rakhmon se réuniront jeudi à Moscou, où ils assisteront à un entraînement des Forces armées russes.

Lors de cette rencontre, les quatre présidents examineront le développement des relations bilatérales et évoqueront la situation en Ukraine, a annoncé l'agence d'information Ria Novosti.

En outre, le président Poutine tiendra des négociations bilatérales avec certains leaders. Les politologues russes qualifient cette rencontre d'opportune dans le contexte de l'activation de l'OTAN à l'ouest des frontières russes. Selon le PDG du Centre d'information politique Alexeï Moukhine, compte tenu du conflit qui se poursuit en Ukraine, les questions relatives à la sécurité dans les pays voisins est d'une actualité brûlante.

Tous les pays dont les leaders étaient hier à Moscou sont signataires de l'Organisation du traité de sécurité collective. Crée en 2002, l'Organisation du traité de sécurité collective, parfois qualifiée d'«OTAN russe», est une organisation politico-militaire qui regroupe l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Russie et le Tadjikistan.

USA

Washington poursuivra sa coopération de défense avec Tbilissi

Les Etats-Unis ont promis mercredi à la Géorgie de poursuivre leur coopération en matière de défense avec cette petite république du Caucase qui ambitionne de rejoindre l'OTAN et l'UE.

Lors d'un entretien au Pentagone avec son homologue géorgien Irakli Alasania, le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel a «réaffirmé l'importance du partenariat entre les Etats-Unis et la Géorgie et promis de continuer la forte coopération de défense» entre les deux pays, a affirmé le Pentagone dans un communiqué.

M. Hagel a également encouragé Tbilissi à poursuivre ses réformes en matière de défense et d'interopérabilité avec l'OTAN.

YÉMEN

Washington ferme son ambassade au public

Les Etats-Unis ont annoncé mercredi la fermeture au public de leur ambassade au Yémen, invoquant de «récentes attaques contre des intérêts occidentaux» dans ce pays.

Ces «attaques (...) et les informations que nous avons reçues nous ont suffisamment inquiétés pour que nous prenions ces mesures de précaution», a indiqué dans un communiqué le département d'Etat, deux jours après le meurtre d'un Français dans le quartier diplomatique de Sanaa.

«Nous continuons d'évaluer tous les jours la situation en termes de sécurité et nous rouvrirons l'ambassade au public quand ce sera approprié», a ajouté la diplomatie américaine, qui avait déjà fermé sa chancellerie à Sanaa pendant plusieurs semaines en août dernier.

Cette fois, a précisé le département d'Etat, la fermeture est «temporaire» et ne concerne que les services offerts aux ressortissants américains et aux étrangers.

PAKISTAN

8 soldats et plusieurs talibans tués dans de nouvelles violences

Huit soldats et plusieurs rebelles talibans ont été tués hier dans l'explosion d'une bombe artisanale cachée en bordure de route et des combats fratricides entre factions talibans dans le nord-ouest du Pakistan, près de la frontière afghane, selon des responsables.

Une bombe a explosé au passage d'un convoi militaire à Ghulamkhan, un village du Waziristan du Nord, région tribale considérée comme l'épicentre de la mouvance jihadiste dans la région. «Au moins huit membres des forces de sécurité ont été tués par l'explosion de cette bombe artisanale cachée par des terroristes», a indiqué l'armée qui a aussi fait état de «nombreux» blessés.

Selon des sources sécuritaires locales, l'armée a aussitôt appelé l'aviation en renfort et mené une opération pour tenter de retracer les insurgés impliqués dans cette attaque qui n'avait pas été revendiquée en milieu de journée. Les talibans pakistanais du TTP, en lutte depuis 2007 contre le pouvoir à Islamabad, avaient mis fin le mois dernier à un cessez-le-feu de cinq semaines destiné à l'origine à redonner un souffle au processus de paix avec le gouvernement. S'ils ont repris les armes, les rebelles islamistes n'ont toutefois pas officiellement abandonné ce dialogue qui laisse toutefois les commentateurs et même des insurgés sceptiques.

Au cours des dernières semaines, des affrontements ont fait des dizaines de morts entre factions rivales des talibans, principalement entre le groupe de Khan Said Sajna et celui de Sheher Yar Mehsud, qui se disputent entre autres le leadership de la rébellion dans la zone tribale du Waziristan du Sud. Sajna est considéré comme le dauphin de Wali Ur-Rehman, numéro deux du TTP abattu l'an dernier par un drone, alors que Sheher Yar se revendique de Hakimullah Mehsud, chef des talibans aussi tué l'an dernier par une frappe américaine.

Des combats entre ces deux groupes ont fait jeudi dix morts près de la frontière afghane, selon des sources sécuritaires et au sein de la rébellion. «Les hommes de Sheher Yar ont attaqué un camp de Khan Sajna tuant dix combattants», a précisé une source de sécurité.

IRAK

295 morts dans la région de Fallouja en 4 mois

Au moins 295 personnes ont été tuées depuis la fin de l'année 2013 dans les violences qui touchent la ville irakienne de Fallouja (ouest), tenue par des insurgés, et ses environs, a déclaré mercredi un médecin.

Les violences ont également fait au moins 1.296 blessés entre le 30 décembre et le 7 mai, dans cette région située à quelque 60 km à l'ouest de Bagdad, a déclaré à l'AFP Ahmed Shami, médecin en chef du principal hôpital de la ville.

Le bilan pourrait être plus élevé, les morts et blessés ayant pu être acheminés vers un autre hôpital, voire aucun hôpital du tout. Les violences ont été déclenchées le 30 décembre par le démantèlement à Ramadi, chef-lieu de la province d'Al-Anbar, d'un camp de protestataires sunnites anti-gouvernementaux, se plaignant d'être discriminés par les autorités dominées par les chiites.

Par ailleurs, dans la ville septentrionale de Mossoul, deux personnes ont été tuées par balles mercredi, ont annoncé un policier et un employé de la morgue.

SYRIE

Fin du retrait des rebelles de la Vieille ville de Homs

Au moins 80% des rebelles ont quitté la ville syrienne de Homs où ils étaient assiégés par les troupes gouvernementales pendant deux ans, a annoncé le gouverneur de la province en précisant que l'évacuation devrait s'achever jeudi.

«80% des rebelles ont quitté la ville. Les 20% restants se retireront jeudi», a indiqué le gouverneur Talal al-Barazi, cité par l'AFP.

«Au terme de ce processus obtenu après un accord inédit entre les représentants des rebelles et des chefs des services de sécurité, l'armée devra reprendre le contrôle du Vieux Homs et de ses environs qui représentent le principal fief de la rébellion.

Au moins 980 personnes, en grande majorité des rebelles et quelques civils, dont des femmes et des enfants sont sortis mercredi à bord de 24 bus, a-t-il précisé, indiquant qu'il restait «encore entre 300 et 400 personnes» dans la



vieille ville. Les convois se sont rendus à Dar al-Kabira, à une vingtaine de km plus au nord dans la province de Homs, où les insurgés ont encore une poignée de bastions, selon des médias.

Avec l'évacuation totale de la Vieille ville, il ne restera plus de rebelles dans le quartier de Waer (nord-ouest) dans tout Homs. «À Waer les choses seront plus faciles et que dans les prochaines semaines, on annoncera de

nouveaux accords pour rétablir la sécurité», a indiqué le gouverneur, en référence à un retrait des rebelles du quartier.

Depuis le début en mars 2011 du conflit en Syrie, c'est le premier accord stipulant un retrait des rebelles d'une zone qu'ils contrôlent. Des trêves avaient eu lieu dans la province de Damas mais elles prévoient uniquement l'arrêt des combats sans retrait de rebelles.

● Plusieurs militaires tués dans une explosion à Alep

Les rebelles ont fait exploser hier le célèbre hôtel Carlton à Alep, faisant des morts parmi les soldats qui occupent cet établissement depuis le début du conflit en Syrie, rapportent la télévision officielle et l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Des terroristes ont visé l'hôtel Carlton déclenchant une puissante explosion qui a provoqué sa destruction totale et la destruction de bâtiments historiques environnants», a précisé la télévision d'Etat.

«Des brigades rebelles islamistes ont pulvérisé l'hôtel historique Carlton dans la vieille ville d'Alep, à l'aide d'une grande quantité d'explosifs placés dans un tunnel» sous l'établissement, a indiqué pour sa part l'OSDH. L'OSDH a fait état de

morts parmi les troupes gouvernementales basés dans l'hôtel, sans donner de bilan précis, ajoutant que des combats avaient éclaté à la suite de l'explosion.

L'hôtel Carlton, situé tout près de la citadelle historique de la métropole d'Alep, était l'un des établissements les plus chics de l'ex-capitale économique de Syrie avant qu'elle ne soit ravagée par les combats en 2012.

Les rebelles tentent d'avancer vers les positions loyalistes dans ce secteur en recourant entre autres à des explosifs pour faire sauter les bâtiments. La Syrie est secouée depuis plus de trois ans par un conflit qui a fait plus de 130.000 morts, 2,3 millions de réfugiés et 6,5 millions de déplacés à l'intérieur du pays, selon les Nations unies.

ONU

Le Liban n'a pas autorisé l'entrée des réfugiés palestiniens fuyant la Syrie

Le Liban refusait toujours l'entrée de réfugiés palestiniens fuyant la Syrie, malgré une déclaration des autorités libanaises assurant qu'il n'y avait pas d'interdiction officielle d'entrée pour ces réfugiés, a indiqué mercredi l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens. «L'UNRWA surveille la situation au point de passage de Masnaa entre le Liban et la Syrie et peut rapporter qu'aucun réfugié palestinien de Syrie n'a été autorisé à entrer au Liban aujourd'hui et qu'on a refusé l'entrée à des familles qui avaient essayé de



passer» au Liban, a affirmé le porte-parole de l'UNRWA Chris Gunness.

«Nous avons reçu des assurances des autorités libanaises sur le fait que ces restrictions étaient provisoires. J'espère qu'elles seront levées dans les prochains jours», a-t-il ajouté.

La veille, les services de sécurité libanais avaient assuré qu'il n'y avait «absolument aucune décision interdisant aux Palestiniens l'entrée au Liban, et que la frontière leur était ouverte», selon l'Agence nationale d'information (ANI).

Le point de l'actualité internationale

BAGHDAD - Au moins 295 personnes ont été tuées depuis la fin de l'année 2013 dans les violences qui touchent la ville irakienne de Fallouja (ouest), tenue par des insurgés, et ses environs, a déclaré mercredi un médecin.

NAIROBI - Au moins 80 personnes sont mortes depuis lundi dans plusieurs régions du Kenya, après avoir consommé de l'alcool fétale, ont annoncé mercredi les autorités kényanes.

RYADH - L'Arabie saoudite a annoncé mercredi deux nouveaux morts par le coronavirus MERS, portant à 117 le nombre total de décès liés à la maladie dans le royaume.

PANAMA - Les ouvriers du chantier du canal de Panama ont mis fin mercredi à leur grève qui paraissait depuis deux semaines les travaux d'élargissement du canal, après un accord salarial entre syndicats et dirigeants.

NOUAKCHOTT - Une femme a déposé sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 21 juin en Mauritanie, a annoncé mercredi le Conseil constitutionnel dans un communiqué.

SANTIAGO - La sécurité alimentaire mondiale sera affectée par le changement climatique en Amérique du Sud, considérée comme le grenier du monde, a indiqué mercredi l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

WASHINGTON - Des centaines de milliers de doses de drogue de synthèse et plusieurs centaines de kilos de substances utilisées pour la fabrication de ces nouveaux produits de synthèse (NPS) ont été saisis dans 29 Etats américains, ont annoncé mardi les autorités.

Les Etats-Unis ont promis mercredi à la Géorgie de poursuivre leur coopération en matière de défense avec cette petite République du Caucase qui ambitionne de rejoindre l'OTAN et l'UE.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06h30 TFOU
08h25 Météo
08h30 achatTéléshopping
09h20 Météo
09h25 Petits secrets entre voisins
09h35 Petits secrets entre voisins
10h25 Au nom de la vérité
10h55 Au nom de la vérité
11h20 Au nom de la vérité
11h55 Petits plats en équilibre 12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Petits plats en équilibre
13h45 Histoire d'un rêve
13h50 Météo
13h53 Trafic info
13h55 Les feux de l'amour
15h15 Une coach pour mon bébé
17h00 Quatre mariages pour une lune de miel
18h00 JeuBienvenue chez nous
19h00 Honey Drop
19h50 Météo
20h00 Journal
20h30 My Million
20h33 Trafic info
20h35 Météo
20h40 Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 The Best, le meilleur artiste Inédit
23h25 LoterieTirage de l'Euro Millions
23h30 Téléréalité Qui veut épouser mon fils ? Inédit
01h00 L'affiche de la semaine
01h25 Confessions intimes
03h00 Trafic info
03h05 Confessions intimes
04h45 ClipsMusiques

2

08h00 Journal
08h10 Télenews (suite)
09h05 Dans quelle éta-gère
09h10 Des jours et des vies
09h35 Amour, gloire et beauté
09h55 C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 JeuMotus
11h30 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Météo 2
13h52 Consomag
14h00 Toute une histoire
15h50 Comment ça va bien !
17h05 Dans la peau d'un chef
17h55 On n'demande qu'à en rire
18h55 JeuN'oubliez pas les paroles
19h25 JeuN'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h44 Mieux comprendre l'immobilier
20h45 Alcaline l'instant
20h46 Météo 2
20h47 Candice Renoir ?? Inédit
21h35 Candice Renoir ??
22h40 Ce soir (ou jamais !)
00h11 Dans quelle éta-gère
00h14 Météo outremer
00h15 La parenthèse inattendue
02h20 Envoyé spécial
03h50 Complément d'enquête
04h55 CultureLes vitraux de Cracovie

3

07h59 Les lapins crétins : invasion
08h06 Les lapins crétins : invasion
08h17 Les lapins crétins : invasion
08h24 Les lapins crétins : invasion
08h30 Les lapins crétins : invasion
08h40 Scooby-Doo
09h03 Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09h26 Garfield & Cie
10h32 Comment dessiner ?
10h34 Comment dessiner ?
10h45 Consomag
10h50 Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h50 Un cas pour deux

14h55 Un cas pour deux
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h20 Un livre, un jour
17h30 JeuIslam
18h10 Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Tout le sport
20h15 Plus belle la vie
20h45 Thalassa ??
22h35 Météo
22h38 Parlons passion
22h40 Soir 3
23h10 Madoff, l'homme qui valait 65 milliards
00h05 Si près de chez vous
00h30 Magazine de société Si près de chez vous
01h00 Midi en France
01h55 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
02h20 Le monde de Jamy ?? Inédit
04h20 « Plus belle la vie », les secrets de...

CANAL+

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 MultisportsZapsport
08h15 Série d'animationLes Simpson
08h40 DrameLe temps de l'aventure ??
10h20 Magazine d'actualité L'effet papillon
10h53 DivertissementSophie et Sophie
10h55 ComédieHôtel Normandy ??
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie dramatique L'écume des jours ??
16h08 Magazine du multimédia L'oeil de Links
16h10 DécouvertesPlanète dinosaures
16h40 ComédieBaby-sitter malgré lui ??
18h00 DivertissementZapping
18h05 DivertissementLe Before du grand journal
18h40 JT
19h05 Talk showLe grand journal
20h00 Talk showLe grand journal, la suite
20h25 RugbyAvant-match
20h45 SportToulouse / Racing Métro 92
23h05 ThrillerBroken City ??
00h50 ThrillerThe Call ??
02h15 Magazine pornographique Le journal du hard
02h35 Film pornographique Des filles libres
04h05 Magazine du multimédia L'oeil de Links
04h10 Série d'animationBabioles
04h30 MultisportsZapsport
04h35 Film documentaire Inégalité pour tous

M

07h45 Sofia
08h10 Les blagues de Toto
08h25 Le petit Nicolas
08h40 Martine
08h45 Météo
08h50 tM6 boutique
09h45 Météo
09h50 Les reines du shopping
10h40 La petite maison dans la prairie
11h40 La petite maison dans la prairie
11h40 La petite maison dans la prairie
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Comédie dramatique In Her Shoes ??
16h20 JeuLes reines du shopping
17h20 JeuLa meilleure boulangerie de France
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Bones ?? Inédit
21h40 Bones ??
22h30 Bones ??
23h20 Série policière Bones ??
00h05 S'Bones ??
00h55 New Girl ??
01h20 S'New Girl ??
02h00 THannah Mangold
03h20 Météo
03h25 ClipsM6 Music

La sélection

19h50

The Best, le meilleur artiste

TF1



Résumé

Des artistes de tous horizons s'affrontent pour devenir « The Best » et remporter les 100 000 euros promis au vainqueur. Lors de chaque prime, douze candidats se succèdent sur scène pour tenter de convaincre de leur talent le public et les quatre jurés - Alessandra Martines, Arturo Brachetti, Sébastien Stella et Cynthia Akanga. Illusion, arts martiaux, équilibre, chant, danse, toutes les disciplines, du cirque à la grande illusion, sont représentées dans cette compétition, qui fait la part belle à la performance. A la fin de la soirée, l'artiste - ou duo ou groupe d'artistes - qui reste dans le fauteuil rouge de « The Best » est qualifié pour la finale. Christophe Beaugrand recueille les témoignages des candidats avant et après leur prestation. Le jour venu, ils ne seront plus que dix à pouvoir prétendre au titre ultime.

2

Candice Renoir



Résumé

Le cadavre d'une femme est retrouvé, rejeté par la mer. L'enquête mène Candice dans un camping tout proche, qui loue des bungalows à l'année à des personnes dans le besoin. Or, il se trouve que le camping est aussi surveillé par l'équipe du commandant Canovas de la BRI, qui cherche à mettre la main sur un braqueur en fuite. Rapidement, Canovas acquiert la conviction qu'il y a un lien entre le meurtre et l'homme qu'il recherche. Candice, elle, n'y croit pas, persuadée que le camping pourrait être le lieu d'un effroyable trafic. Qui a raison ? Candice ou Canovas ? A moins qu'ils aient chacun découvert une pièce du puzzle...

19h14

Thalassa

3



Résumé

Au cœur de l'océan Indien, Madagascar est une île qui recèle de nombreux trésors. Grâce à la variété de son relief et de son climat, celle que l'on surnomme l'île rouge offre un éventail de paysages qui se déclinent entre forêt tropicale, savane et plages de sable fin. Au sommaire :

Dans le sillage des goélettes

A Madagascar, où tout ou presque passe par la mer, de fragiles goélettes longent les côtes pour approvisionner les populations qui vivent dans les contrées les plus reculées de l'île.

CANAL+

19h55

Toulouse / Racing Métro 92



Résumé

L'an passé, François Trinh-Duc et les Montpelliérains avaient cédé face à Castres, lors de ces barrages d'accès aux demi-finales. Dans l'autre rencontre, c'est Toulouse qui l'avait emporté, face au Racing-Métro 92. Antoine Claassen et les Castrais pourront-ils se qualifier pour le dernier carré ? Vincent Clerc et les Toulousains n'ont pas dit leur dernier mot non plus, et tenteront de se glisser parmi les quatre derniers candidats en lice.

M

19h50

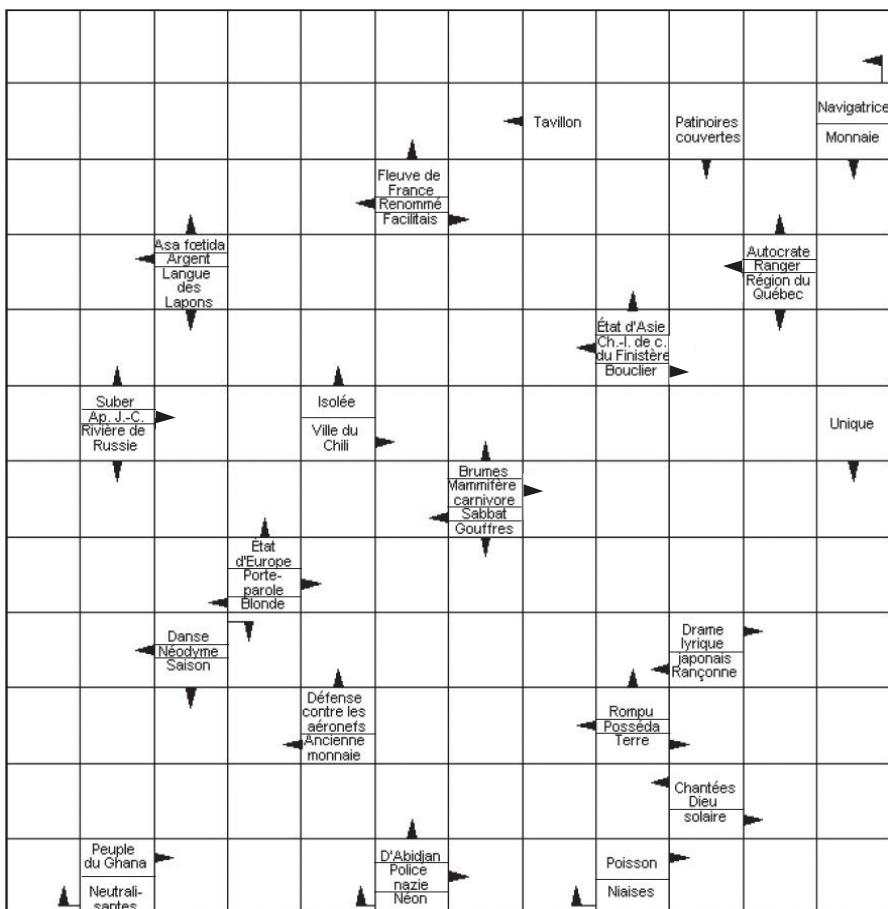
Bones



Résumé

L'équipe du Jeffersonian enquête sur la mort de Colin Haynes, un chanteur de country dont le corps a été retrouvé dans un jardin, enterré sommairement. L'homme ne se produisait que dans un bar, mais cette médiocrité n'est qu'apparente. En remontant jusqu'à une maison de disques, Brennan et ses collègues découvrent que Haynes était une vedette aux Philippines. Wendell Bray, l'un des collaborateurs de Brennan, s'est blessé au bras pendant un match de hockey. Alors qu'elle examine cette blessure, elle fait une triste découverte...

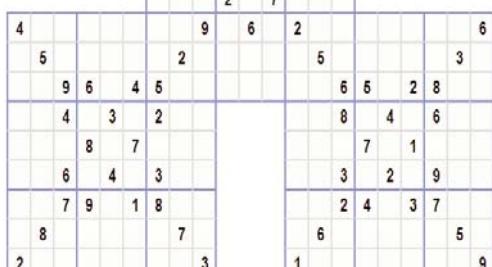
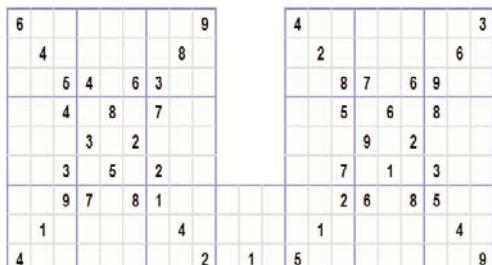
Mots fléchés n°591



Samouraï-Sudoku n°591

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



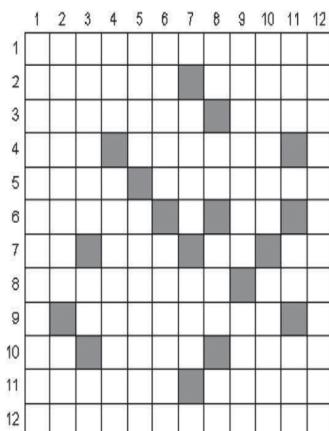
Mots croisés n°591

Horizontalement:

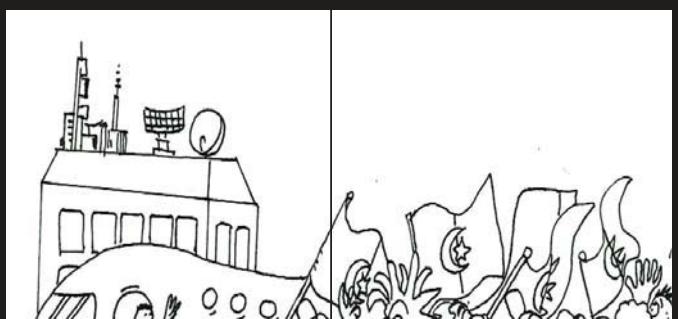
1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grossso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie

Verticalement:

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament
6. Tour - Sinon
7. épiphyte - Baie des côtes de Honshu
8. Décliner
9. Infinitif - Addition - Gamin de Paris
10. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
11. Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger
12. dont l'alcool est l'excipient
13. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
14. Candide - Racaille
15. Déca - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
16. Amalgrir - Individu
17. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle- Guinée par l'Indonésie
18. Colère - Problème - Trinitrotoluène
19. Tromperies



7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

Proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

Proverbe français

C'est arrivé un 9 mai

2004 : Les téléphones cellulaires munis de caméras sont à présent interdits à la vente en Arabie Saoudite.

2005 : Près de 600 000 salariés du public et du privé manifestent dans toute la France pour la défense du pouvoir d'achat.

2005 : Le juge Rodney Melville lance un mandat d'arrêt à l'encontre de Michael Jackson qui ne s'est pas présenté au début de son audience du jour. Le chanteur, jugé pour abus sexuel sur mineur, recevra des soins pour un problème de dos. Le juge donne une heure à Michael Jackson pour se présenter devant le tribunal sous peine de payer une caution de trois millions de dollars (2,2 millions d'euros) et il peut même se présenter à son procès en pyjama.

2005 : Garry Kasparov, ancien champion du monde d'échecs et numéro un mondial, annonce son abandon de la compétition en raison de l'énorme pression qu'il a dû supporter au cours des dernières années.

Célébrations :

- Journée mondiale du rein.

- Tibet : Journée du soulèvement tibétain, commémorant le soulèvement en 1959 contre la République populaire de Chine.

VOILE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE LASER 4.7

Nouha Akil (Algérie) et Diuaris Georgou (Afrique du Sud) couronnés



La véliplanchiste algérienne Nouha Akil, chez les dames, et le Sud-africain Diuaris Georgou, en messieurs, ont été sacrés champions d'Afrique de voile, formule Laser 4.7, à l'issue de la compétition clôturée mercredi soir sur les eaux du barrage de Béni Haroun à Mila (Algérie).

Akil Nouha, 15 ans, a obtenu brillamment la première place au classement féminin des moins de 18 ans et moins de 16 ans, en devançant les Sud-africaines Ashleigh Elström et Megan Robertson, respectivement 2^e et 3^e. « Je suis très contente pour ce sacre acquis dans deux catégories différentes. C'est

aussi mon premier titre remporté dans une nouvelle spécialité (Laser 4.7) que je pratique depuis peu », a déclaré la jeune championne à l'APS. Nouha Akil a estimé que le niveau de la compétition a été « vraiment élevé » en présence des Sud-africaines, « réputées fortes » dans cette discipline. Dans la compétition masculine, le titre africain est revenu au Sud-africain Diuaris Georgou, suivi par son coéquipier Dylan Lang.

L'Algérien Abdelkhaled Boussoar s'est classé à la 3^e place. Trente-quatre (34) véliplanchistes, dont 9 filles, ont participé à ce championnat d'Afrique de voile, formule Laser 4.7, représentant 7 nations, dont le pays organisa-

teur, l'Algérie. Il s'agit du Maroc, la Tunisie, l'Egypte, l'Angola, le Mozambique et l'Afrique du Sud. Selon les organisateurs, la régate s'est tenue dans d'« excellentes conditions organisationnelles, et s'inscrit dans un large programme de développement local, dans ses aspects touristiques, sportifs et surtout économiques autour du barrage de Béni Haroun ».

Ce programme comporte entre autres, « l'implantation de plages artificielles et la construction d'une grande base nautique sur le rivage du barrage », a précisé la Fédération algérienne de voile.

EUROCOUPE MESSIEURS Les basketteurs de Valence remportent la compétition

Les basketteurs de Valence (Espagne) ont remporté l'Europoche messieurs après leur succès 85 à 73 contre Kazan lors de la finale retour, mercredi en Russie. C'est la troisième fois - record absolu - que le club espagnol remporte cette compétition européenne, la plus importante derrière l'Euroligue,



après avoir été déjà titré en 2003 et 2010. Déjà victorieux sur leur parquet à l'aller (80-67), les Espagnols ont pu compter au retour sur une excellente prestation de leur intérieur américain Justin Doellman, qui a compilé 26 points, 5 rebonds, 4 interceptions et a provoqué 7 fautes.

NBA - Play-offs/2^e tour Les résultats

Conférence Est

A Indianapolis,

Indiana bat Washington 86 à 82

Indiana et Washington à égalité une victoire chacun

Conférence Ouest

A Oklahoma City,

Oklahoma City bat Los Angeles

Clippers 112 à 101

Oklahoma City et Los Angeles

Clippers à égalité une victoire chacun.

TOURNOI INTERNATIONAL D'EL EULMA Domination des boxeurs des équipes nationales masculine et féminine

Les tournois internationaux masculin et féminin de boxe, clôturés mercredi soir à la salle omnisports d'El Eulma (Sétif), ont été largement dominés par les pugilistes des équipes nationales.

A l'issue de cette compétition organisée à l'occasion du 69^e anniversaire des massacres du 8-Mai 1945, les pugilistes de l'équipe nationale Hommes ont remporté huit (8) médailles d'or tandis que les boxeuses de l'élite nationale en ont décroché trois (3).

Au total, ce sont 21 boxeuses et 34 boxeurs représentant quatre pays (Cameroun, Maroc, Tunisie et Algérie) qui ont animé cette joute sportive dont les finales (7 pour les hommes et 5 pour les femmes) ont été disputées devant une salle comble.

Résultats :

-Femmes

51 kg : Souhila Bouchen (Algérie) bat Mériem Hamraoui (Tunisie) aux points

51 kg : Ouafia Kedadouche (Algérie) bat Christine Bangoulou (Cameroun) aux points

57 kg : Widad Sefouha (Algérie) bat Mériem Hamraoui (Tunisie) aux points

64 kg : Ryma Djouini (Maroc) bat Manal Maherzi (Algérie) aux points

69 kg : Bernadette Kay (Cameroun) bat Aya Chaït (Algérie) aux points

-Hommes

52 kg : Mohamed Flissi (Algérie) bat Hicham Hamrlakhdoud (Algérie) aux points

56 kg : Djoudi Ziani (Algérie) bat Bilal Mohamed (Tunisie) aux points

60 kg : Redha Benbaziz (Algérie) bat Ahmed Majri (Tunisie) aux points

64 kg : Hocine Hamza (Tunisie) bat Abdelkader Chadi (Algérie) par walk-over (forfait)

75 kg : Sofiane Tabbi (Algérie) bat Thamer Merzouk (Tunisie) aux points

81 kg : Yahia Lemkachar (Tunisie) bat Hicham Kaalaoura (Algérie) aux points

91 kg : Mohamed Grimes (Algérie) bat Jimmy Chadli (Tunisie) aux points.

S O I U T I O N

Sudoku n°589

8	6	2	9	7	4	1	3	6
3	7	6	5	2	1	4	8	9
4	1	9	6	8	3	7	2	5
9	8	4	3	6	7	2	5	1
2	6	1	4	9	5	3	7	8
7	3	5	8	1	2	6	9	4
6	2	7	1	5	8	9	4	3
5	9	3	2	4	6	8	1	7
1	4	8	7	3	9	6	5	2

8	3	9	4	7	5	1	2	6
5	1	2	6	3	9	4	8	7
6	4	7	8	1	2	9	3	5
4	2	8	1	6	3	6	7	9
3	5	1	7	9	8	6	4	2
7	9	6	2	5	4	3	1	8
2	7	5	6	3	8	9	1	4
1	6	4	8	9	7	5	2	3

Mots Croisés N°589

3	8	6	9	7	4	6	2	1
2	9	1	8	3	6	4	5	7
4	7	6	1	2	5	3	9	8

EMBLEMATIQUE

COEUR■NATURE

HISTONE■AI■E

ANTIDATER■M■

UDINE■HUDSON

FRASER■R■ALE

FEU■SALICOLE

O■XE■PAPE■AS

UV■PRETEURS■

RICOEUR■XOSA

EN■I■SAS■TON

EST■CENTAINE

Mots Fléchés N°589

5	3	1	8	6	9	7	2	4	3	6	8
2	4	8	1	7	3	5	9	4	1	7	6
6	9	7	5	2	4	1	3	8	6	2	5
9	5	3	2	1	6	8	4	7	9	1	3
8	1	2	7	4	5	9	6	3	0	8	7
4	7	6	3	9	8	5	1	0	2	4	9
3	2	5	6	8	7	4	9	8	3	6	1
1	6	9	4	5	2	3	7	6	0	8	5
7	6	4	9	3	1	2	8	5	6	7	3

n ●

PLAISANTERIE

Haine■Outil■

Eve■Mo■Baril

Neuvième■Ego

Orlando■Tsar

Mae■Aider■Ne

E.Salpe■Ad■T

Np■L■Erigent

Alain■Elevée

Lutz■Credit■

Etreci■Tinte

S■Espoo■Ese■

Mots Fléchés N°589

3	6	7	2	5	1	8	9	4
1	2	5	4	9	8	6	7	3

USM EL-HARRACH

Aït Ouameur : «Je n'ai pris aucune décision concernant mon avenir»

Le milieu de terrain harrachi, Hamza Aït Ouameur, revient dans cet entretien sur la victoire de son équipe face au MC Alger, tout en évoquant la prochaine sortie face à la JSK demain. Il parle également de son avenir, lui qui sera en fin de contrat en juin prochain.

DK News : Hamza, votre équipe a débouché une précieuse victoire face au MCA, qui permet à votre équipe d'espérer encore terminer la saison sur le podium, qu'avez-vous à nous dire sur ce sujet ?

Hamza Aït Ouameur : Evidemment, nous avons débouché une victoire très importante pour la suite de la compétition, qui nous permet de rêver de terminer sur le podium, après une phase aller à mettre aux oubliettes. Je pense que c'est un succès amplement mérité, nous avons dominé l'essentiel du jeu.

Comment avez-vous trouvé l'équipe du MCA lors de ce match ?

Je pense que la finale de la Coupe d'Algérie qui vient de disputer le MCA a fini par laisser des traces lors de cette rencontre, c'est difficile de rester mobilisé après un tel sacre.

Justement, comment expliquez-vous le réveil de votre formation lors de la seconde partie de la saison, après une phase aller où l'USMHA a terminé parmi les derniers ?

Je pense que les joueurs avaient eu une prise de conscience sur la nécessité de redresser la barre, Dieu merci, nous avons réussi une belle remontée dans le classement qui nous a permis actuellement d'occuper seuls la quatrième place. J'estime également que la trêve hivernale nous a fait beaucoup de bien, notamment sur le plan psychologique. Lors de cette période, le staff technique a eu l'occasion de colmater les brèches.

Vous serez demain au rendez-vous avec un match et pas des moindres, puisque vous allez effectuer un dé-



placement périlleux à Tizi-Ouzou, comment se présente pour vous ce match ?

Ce sera une rencontre difficile entre deux formations qui luttent pour un objectif commun, celui de terminer le championnat à la troisième place. Nous allons bien sûr sortir le grand jeu à Tizi-Ouzou pour revenir avec un bon résultat, et éviter à tout prix la défaite.

En dépit du fait d'avoir perdu la Coupe d'Algérie, la JSK a bien réagi mardi en allant gagner en déplacement face au CABB-Arréridj, des appréhensions ?

La JSK est une très bonne équipe qui n'est plus à présenter, seulement, nous ne comptons pas effectuer le voyage en victime expiatoire. Nous allons jouer crânement nos chances pour essayer de frapper un bon coup.

Le fait que ce match va se jouer à huis clos ne serait-il pas un avantage pour vous ?

Non, je ne vois pas les choses ainsi, cela est relatif. C'est vrai que c'est une pression en moins pour nous, mais tout reste possible.

Parlons désormais de votre avenir au club, vous dont le contrat arrivera à échéance en juin prochain, qu'avez-vous décidé ?

Pour ne rien vous cacher, je ne pense pas trop à ce sujet et je n'ai pris aucune décision. Je suis concentré maintenant sur la fin de saison avec mon équipe, après j'ai tout le temps de penser à mon avenir.

Y a-t-il des chances de vous voir rempiler à l'USMHA ?

Oui bien évidemment, je n'écarte aucune hypothèse. Si le club a encore besoin de mes services pour la saison prochaine, nous devrons en discuter à l'issue de cet exercice.

Propos recueillis par M.A.F

MOBILIS-LIGUE 1 (27^e J) - CRB

Assurer le maintien et stopper la série de 18 matchs sans défaite de l'USMA



Le CR Belouizdad, toujours menacé par la relégation, veut faire une pierre deux coups, quand il accueillera l'USM Alger hier au stade du 20-Août (Alger) : assurer son maintien et mettre un terme à une invincibilité de 18 matchs que détiennent le leader du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

«Il est clair qu'aucun faux-pas n'est permis pour notre équipe au cours des deux matchs qui nous restent dans notre stade. C'est une condition sine qua non pour assurer notre maintien parmi l'élite», a déclaré à l'APS, l'entraîneur-adjoint du Chabab, Hocine Yahi, à 48 heures du derby de la capitale comptant pour la 27^e journée du championnat. «Certes, l'USMA est invincible depuis 18 matchs et est même assurée de terminer championne cette saison, mais cela ne devrait en aucun cas nous empêcher d'engranger les trois points, car un résultat autre que la victoire nous enfoncerait davantage dans le bas du classement», a ajouté l'attaquant de la sélection algérienne lors du Mondial-1982 en Espagne.

Le CRB est en train d'effectuer l'une de ses plus mauvaises saisons depuis qu'il est parmi l'élite. Le défilé des coachs à la barre technique (trois staffs techniques au cours de cet exercice), n'a rien changé au sort des Rouge et Blanc qui luttent toujours pour leur maintien.

«Depuis notre arrivée, Henkouche et moi, il y a quelques semaines, on fait de notre mieux pour redresser la barre. Certes, nos résultats à l'extérieur ne se sont pas améliorés, mais on gagne quand même à domicile, et on devra perpétuer la tradition lors de la réception de l'USMA», a prévenu Yahi. Cependant, la mission ne sera guère facile pour les coéquipiers d'Amar Ammour, 12^e avec 5 points d'avance sur le premier relégable la JSM Béjaïa, qui auront en face une équipe, certes assurée du titre de champion, mais qui veut garder son invincibilité jusqu'au baisser de rideau du championnat.

Bougherra veut rester «le plus longtemps possible» sur les terrains



Le capitaine de la sélection algérienne, Madjid Bougherra, dont le contrat avec Lekhwiya (Qatar) expire en fin de saison en cours, a déclaré qu'il ambitionnait de poursuivre sa carrière sportive «le plus longtemps possible».

«Au fur et à mesure que j'avance dans l'âge, je prends du plaisir en jouant au football. Rien que pour cela, j'ai l'ambition de rester sur les terrains le plus longtemps possible», a confié le joueur à la «Gazette du Fennec».

À 31 ans, Bougherra fait figure du plus ancien joueur de l'actuelle sélection algérienne qui s'apprête à disputer le prochain Mondial brésilien (12 juillet-13 juillet 2014).

Il avait annoncé auparavant son intention de prendre sa retraite internationale après le rendez-vous planétaire, ce qui a donné lieu à des spéculations au sujet de l'approche de la fin de carrière du joueur.

«Tant que mes jambes tiennent, je continuerai à jouer. Cependant, je ne sais pas encore si je rempileerais à Lekhwiya ou j'opterais pour un autre club du Golfe ou en Europe», a expliqué Bougherra.

Après plusieurs années passées dans le Vieux continent pendant lesquelles il a défendu les couleurs de clubs français, anglais et écossais, dont les Glasgow Rangers, avec lesquels il a remporté plusieurs titres et participé à la Ligue des champions d'Europe, le défenseur est à Lekhwiya depuis trois années.

«Je ne regrette nullement mon passage à Lekhwiya. Avec ce club j'ai remporté deux titres de champion et je compte aussi une qualification en quarts de finale de la Ligue des champions d'Asie. Contrairement à ce que prédisaient certains lorsque j'ai quitté l'Europe pour le Qatar, mon niveau n'a pas baissé d'un iota, et j'ai prouvé aussi que je ne suis pas fini», a-t-il poursuivi.

Evoquant la prochaine Coupe du monde à laquelle il participera pour la deuxième fois de rang, Bougherra a tenu à transmettre un message à ses jeunes partenaires. «Le plus important est d'aborder sans complexe ce rendez-vous. Il faut éviter de commettre la même erreur qu'en 2010 lorsque nous avions surestimé nos adversaires ce qui nous a coûté l'élimination dès le premier tour de la Coupe du monde disputée en Afrique du Sud», a-t-il encore conseillé.

Il a également insisté sur «l'esprit de solidarité», appelant ses coéquipiers à jouer «à l'Algérienne», et défendre en bloc lorsque la balle n'est pas en possession des Verts.

Lors de la Coupe du monde, l'équipe nationale évoluera dans le groupe H en compagnie de la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

Tournoi à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse



Sûreté de daïra de Bouzaréah prend sa revanche sur *DK News*

L'équipe de la Sûreté de daïra de Bouzaréah a remporté hier le trophée du tournoi de football à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, en battant en finale la formation de *DK News* par le score de (5-4), au stade El-Mokrani de Ben Aknoune (Alger).

F. Menad

La première mi-temps s'est soldée en faveur de la SD Bouzaréah par trois buts d'avance. C'est sur ce résultat que l'arbitre de la rencontre a sifflé la fin de la première période. Après la pause citron, les poulains de Fayçal Laouar ont décidé de revenir au score, l'attaquant de *DK News*, Chemmam à lui seul, a raté plusieurs occasions nettes, mais les protégés de Ali avaient rajouté un quatrième but sur penalty suite à un tacle du défenseur du *DK News* sur l'attaquant de la Sûreté de daïra de Bouzaréah qui s'est fait justice lui-même en inscrivant un but. Malgré ce score, les Dadou et consorts ne se sont pas découragés pour autant, réduisant même l'écart, en inscrivant trois buts par Benzine Lamine et Chemmam à deux reprises mais juste après l'attaquant de la sûreté de daïra de Bouzaréah marque un cinquième but, celui de la victoire. C'est donc sur le score de 5-4 que l'arbitre siffle la fin de la rencontre de finale de ce tournoi remporté par la Sûreté de daïra de Bouzaréah qui succède ainsi au palmarès à *DK News*, championne de la dernière édition. A relever le geste noble du commissaire Barktia et de l'officier Chelfat qui ont offert le trophée à l'équipe de *DK News*.

La finale de cette nouvelle édition a été précédée pour une seule rencontre ayant regroupé l'équipe de *DK News* et la Sûreté de daïra de Bouzaréah. A la fin du tournoi, des distinctions ont été remises aux participants lors d'une cérémonie suivie d'une collation au cours de laquelle les invités ont tenu à remercier les initiateurs de ce tournoi, les exhortant à renouveler ce genre de manifestations. Un grand bravo à la sympathique équipe de la Sûreté de la daïra de Bouzaréah et toutes nos félicitations... aux buteurs !!!

Dans les coulisses de *DK News*, on murmure qu'une troisième rencontre pourrait avoir lieu à une date qui reste à déterminer...



LA BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE

Distribution de plus de 230.000 logements avant le mois de Ramadhan



Plus de 230.000 logements seront distribués dans les différentes wilayas du pays avant le mois de Ramadhan, a affirmé jeudi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune.

Intervenant lors d'une rencontre d'évaluation, le ministre a affirmé que «230.823 logements seront distribués avant le mois de Ramadhan prochain à travers des décisions d'affectation et de pré-affectation conformément aux instructions données par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu mercredi».

Ces logements comprennent 170.792 unités attribuables, a-t-il ajouté rappelant que les travaux de viabilisation ont été achevés au niveau de 28% de ces unités alors que «les travaux sont en cours au niveau de 47% de ces logements. Les logements à attribuer qui attendent le lancement des travaux de viabilisation représentent 25% de l'ensemble des logements». Outre les logements attribuables, la livraison de 60.033 unités dont les travaux de réalisation ont dépassé 60% se fera à travers des décisions de pré-affectation dans le but de «rassembler les citoyens», a indiqué le ministre.

Le ministre prévoit l'augmentation du nombre de logements attribuables à 240.000 unités vers la fin du mois en cours, composés essentiellement de logements sociaux en attendant d'autre formules (participatif et rural). Le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait souligné mercredi en Conseil des ministres «la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation du programme du secteur et de prendre toutes les dispositions nécessaires à sa concrétisation sur le terrain et la livraison de tous les logements attribuables avant le mois de ramadan prochain».

Dans ce contexte M. Tebboune a souligné la nécessité de dépasser tous les contentieux avec les entrepreneurs afin d'accélérer la mise en œuvre des engagements du secteur en matière de réalisation de logements. «Vous devez traiter avec les entrepreneurs selon une nouvelle approche à laquelle ils seront des partenaires bénéficiant de toutes les facilités nécessaires pour accélérer leurs chantiers», a rappelé le ministre aux directeurs de son secteur des différentes wilayas du pays. M. Tebboune a par ailleurs appelé les responsables de l'Habitat de wilaya à élaborer des listes de logements prêts à être distribués et de les actualiser régulièrement. Ces responsables sont appelés en outre à informer les services centraux sur toutes les opérations de distribution et d'octroi anticipé de décisions pour l'actualisation de la carte nationale. Le ministre a également appelé les responsables du secteur à élaborer des listes des demandes de logements dans un délai d'un mois à partir de la demande formulée au niveau de la commune en prévision de la préparation du programme quinquennal 2015-2019.

Les projets de réalisation de logements seront inscrits dans le cadre du programme quinquennal selon les statistiques sur la demande présentées par la commune pour «mieux répondre aux demandes et lutter contre l'exode de la commune vers les petites localités aux grandes agglomérations». Le volume du nouveau programme du secteur devant «réduire l'ampleur de la crise de logement» sera établi sur la base de ces statistiques.

COUPE D'ALGERIE

LE MC ALGER HONORE PAR LE DG DE LA SURETE NATIONALE Le fair-play à l'honneur

Le MC Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie de football 2014, a été honoré par le directeur général de la Sûreté Nationale, le général-major Abdelghani Hamel, lors d'une cérémonie organisée jeudi à la direction des Unités républicaines d'El Hamiz (Alger).



Joueurs, staffs technique, médical et administratif du MCA, ont été honorés lors d'une cérémonie conviviale, en présence de membres de la grande famille du Mouloudia, de différentes générations.

«Je présente mes chaleureuses félicitations au MCA pour sa consécration en finale de coupe d'Algérie, disputée dans un fair-play total qui honore les deux équipes», a déclaré M. Hamel dans une allocution lue en son nom par le responsable de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia.

Le DG de la Sûreté nationale a estimé que la victoire du MCA est le «fruit d'un long travail» effectué tout au long de la saison, se félicitant au passage de l'esprit sportif et le bon niveau ayant caractérisé cette partie. Lors de cette cérémonie, rehaussée par la présence de plusieurs

responsables dont le ministre des sports, Mohamed Tahmi, le wali d'Alger Abdelkader Zoukh le directeur général de la Protection civile Mustapha Lahbiri, ainsi que le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Rouaoua, le président responsable de la DGSN a tenu également à remercier le ministère des sports et la Fédération algérienne de football pour les efforts déployés pour que la pratique du football se fasse dans un cadre «sportif et respectueux», a-t-il dit.

«Nous avons franchi de grands pas dans le processus de consolidation des valeurs nobles du sport algérien en général et du football en particulier. Mais il faut consolider davantage tout ce qui a été fait. Je souhaite plein de succès au football algérien à l'avenir» a-t-il conclu.

La DGSN a saisi cette occasion pour rendre hommage aux anciens joueurs

qui ont fait les grands jours du club algérois dans les années 1970 notamment à Omar Betrouni, au défunt Aissa Draoui, au doyen des entraîneurs algériens Ismaïl Khabatou, très ému par cette distinction, ainsi qu'à l'ancien journaliste Abderrazak Zouaoui. Le coach du MC Alger Fouad Bouali s'est dit, pour sa part, «très honoré» par cette distinction de la DGSN.

«Le corps de la police nous a accompagné tout au long de la saison pour assurer notre sécurité lors des matches et aujourd'hui nous sommes conviés par le DG à un déjeuner pour être honorés. Nous le remercions pour ce geste» a-t-il indiqué à l'APS.

De son côté, le président du MCA a remis au DG de la police nationale un maillot du club algérois signé par tous les joueurs ainsi que des cadeaux symboliques. M. Hamel a également reçu le prix de la société civile 2014.

Des valeurs nobles

O. Larbi

Hier matin au siège de la direction des compagnies nationales de sécurité, une sympathique réunion organisée à l'initiative de la DGSN a célébré la famille du sport et de la ville.

M. Raouraoua qui entouraient le général-major Hamel, DGSN, cette cérémonie a permis d'honorer le football du Mouloudia d'Alger à travers les générations qui en ont inscrit l'histoire au fronton du sport en Algérie :

Le grand, l'immense, le modeste Smaïl Khabatou soutenu par le docteur Bachi, et Omar Bétrouni, «l'homme des dernières minutes» récompensé pour sa carrière extraordinaire est venu recevoir un trophée de fidélité, sans doute.

La presse sportive en la personne d'Abderrazak Zouaoui a été honorée. Les officiels ont, tout à tour, rejoint le général-major Hamel pour remettre les cadeaux et les distinctions. L'équipe dirigeante actuelle du MCA a été distinguée pour ses résultats



tats en coupe d'Algérie remportée de haute lutte par le Mouloudia, le 1^{er} mai dernier : MM. Belloumi et Kaci-Saïd ont reçu avec ferveur leur cadeau.

Les joueurs ont enfin entouré les autorités ministérielles, institutionnelles et fédérales en exhibant leur foulard en soie et leurs ballons offerts par la DGSN.

Tout s'est passé dans une ambiance détendue et conviviale, les jeunes portant un regard respectueux sur les anciens, représentés par 4 générations de footballeurs.

Il n'est pas interdit de rappeler que Smaïl Khabatou a

été l'un des animateurs les plus fervents de l'Equipe du FLN, qu'il fut un éducateur exemplaire à l'OMR et au Mouloudia. Quant à Bachi et Bétrouni, leurs noms resteront comme héritages du football vif, intelligent, efficace et joyeux.

Le regretté Aissa Draoui, le lutin de Skikda qui dynamitait les défenses adverses en les «hypnotisant» le long de la ligne de sortie de but pour effectuer un centre en retrait fatal pour le goal/ sa fille était invitée pour recevoir l'hommage qui lui est

dû. La cérémonie s'est achevée après que les dirigeants du Mouloudia, le responsable de la coordination des comités de protection de la jeunesse aient offert des souvenirs au général-major Hamel qui en fut agréablement surpris. Célébrer le Mouloudia, ses joueurs et dirigeants, c'est célébrer une ville, Alger.

Dire que l'osmose entre ces deux entités a toujours existé, est un euphémisme. Ce qui ne veut pas dire que les autres clubs de la capitale sont de rang inférieur dans le cœur des algérois.

Mais le Mouloudia, c'est le patriotisme, le courage, la volonté, l'abnégation, le sacrifice, le sport: durant la colonisation il exprimait au nom de tous les Algériens le désir d'indépendance, de liberté.

Ce n'est donc pas un hasard si la DGSN a tenu cette rencontre en ce 8 mai il symbolise la continuité des générations et, dans une Algérie, libre et indépendante, offre un beau miroir à la jeunesse algérienne : celui de la fraternité par le sport et le fair-play.

Ph. Mouloudia d'Alger